QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 4.186 PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI SAMEDI 22 JUILLET 1916.

LE COURRIER DU COMMERCE

LYON-MARSEILLE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France ..... UN AN 15 fr.
Etranger ..... — 20 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements ne sont reçus que pour un an, se paient d'avance et partent du 1er et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4e page, sans contrat.. 0 fr. 75 la ligne
Réclames en quatrième page ..... 1 franc —
Chronique troisième page ..... 1 fr. 50 —
Chronique deuxième page ..... 2 francs —
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Que va-t-on faire ?

ALBERT BOUTIN.

Les Vœux du Commerce des Grains

Le Syndicat des négociants en grains et fourrages de la Drôme et de l'Ardèche, nous adresse un extrait de la délibération qu'il vient de prendre :

Le Syndicat réuni en assemblée générale le 18 juillet 1916 :

Considérant qu'il importe pour le bon ravitaillement de la population civile que les plus grandes libertés et facilités soient laissées pour les transactions commerciales, tout en veillant à ce que le cours des marchandises reste dans une juste limite;

Considérant que pour les pailles et fourrages les intendances ont des écarts de prix trop sensibles de l'une à l'autre, attendu que celles de l'Ardèche et de Vaucluse paient par leurs commissions de ravitaillement deux francs à deux francs cinquante centimes de plus que celle de la Drôme;

Considérant en outre que pour l'avoine, l'écart de prix de deux francs entre l'achat à la culture et la vente à la consommation est absolument insuffisant et presque en totalité absorbé par les frais de transport par chemin de fer et les camionnages: qu'il y a toujours entre la production et la consommation au moins deux intermédiaires indispensables, celui de la région du producteur et celui de la région du consommateur, qu'il faudrait que cet écart soit au moins doublé pour que chacun y trouve la juste rémunération de son travail, sinon les transactions en souffriront;

Considérant aussi que la taxe du son est mal établie, attendu qu'elle ne laisse aucun bénéfice à l'intermédiaires indispensable, car la minoterie ne peut pas écouler tous ses produits aux consommateurs de sa région immédiate;

Emet le vœu :

Que les transactions commerciales et la circulation des denrées soient absolument libres;

Que des prix maximum soient établis pour empêcher la hausse excessive;

Que le matériel roulant soit plus équitablement réparti entre toutes les gares;

Que les prix des achats de l'intendance soient à peu près uniformes entre les départements limitrophes;

Qu'il y ait pour l'avoine et pour le son une marge de prix suffisante entre la production et la consommation, permettant de faire ressortir les frais de transport et le légitime bénéfice des intermédiaires que la vente soit obligatoirement au poids net pour les marchandises vendues non logées;

Que l'évaluation de la récolte des céréales soit faite par le contrôle des carnets des entrepreneurs de battages, chose pratique et qui donnera des résultats précis.

Le Président : Louis du SERT. *Le Secrétaire général :* Louis DUGAND.

COMITÉ NATIONAL DES GRAINS, FARINES ET FOURRAGES

Une réunion des Présidents des Syndicats des Grains de France

Lettre envoyée à tous les présidents de Syndicats de Grains de France :

Paris, le 20 juillet 1916

Monsieur le Président,

De tous côtés, le commerce des grains se préoccupe du régime qui lui sera fait pendant la prochaine campagne, et l'on nous demande de prendre l'initiative d'une convocation, à Paris, de tous les présidents de Syndicats de grains de France. Nous le faisons volontiers.

Les intéressés étudieront en commun le meilleur moyen d'obtenir des Pouvoirs publics que — la part la plus large étant d'ailleurs faite aux circonstances exceptionnelles que nous traversons — le commerce ne soit pas sacrifié, annihilé comme il l'a été pendant la campagne qui finit.

La réunion aura lieu le mercredi 26 juillet, à 4 heures dans la grande salle du Syndicat Général, à la Bourse de Commerce de Paris.

Nous formulons l'espoir que votre Syndicat s'y fera représenter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Président : Edouard GILLE.

Par application de l'arrêté ministériel du 7 avril 1877 les abonnements au journal peuvent être pris dans tous les bureaux de poste de France, Algérie, Tunisie, sans frais.

A Propos de la Proposition de loi Victor Boret

La Réorganisation du ravitaillement et le Recensement des denrées alimentaires

Nous avions demandé à nos lecteurs de nous faire connaître leur avis sur la proposition de loi déposée par M. Victor Boret et que nous avons publiée in-extenso dans notre numéro du 1er juillet.

Voici deux des réponses reçues :

Monsieur le Directeur du *Courrier du Commerce,*

Lecteur assidu de votre journal, le temps seul m'a empêché, bien à regret, de répondre à votre enquête sur les erreurs du passé et les solutions de l'avenir.

Dans votre numéro du 1er juillet dernier, j'ai pris connaissance de la proposition de loi de M. Victor Boret, député de la Vienne, tendant notamment au recensement des ressources alimentaires.

En ce qui concerne la statistique agricole, l'exposé des motifs est on ne peut plus exact. Pour ne parler que des communes, c'est presque toujours le secrétaire de mairie, soit l'instituteur, qui remplit, à vue de pays et au petit bonheur, le registre des cultures et les tableaux communaux. Dans de telles conditions, ces statistiques sont forcément erronées.

La déclaration des récoltes et du bétail constitue, à mon humble avis, le seul moyen pratique d'arriver à une détermination exacte. Elle peut se faire et sera acceptée par les assujettis sans trop de difficultés.

On a, du reste, des précédents.

Les viticulteurs sont bien soumis à la déclaration et personne ne s'en plaint. Cette mesure a même rendu de réels services aux producteurs comme aux consommateurs et aussi, en ces derniers temps, à la paix publique.

En effet, sous la déclaration de récolte et les statistiques des entrées et sorties de la régie indiquant ainsi avec précision les stocks existants, le vin n'aurait jamais pu se vendre aux cours actuels qui sont très élevés malheureusement pour les acheteurs mais qui ne sont pas même rémunérateurs pour la majorité des vignerons.

Dans la zone franche de la Haute-Savoie, par suite des exigences et des moyens de contrôle requis par les douanes suisse et française, la déclaration des principales récoltes et du bétail est obligatoire depuis de nombreuses années, pour pouvoir exporter librement ensuite en France et en Suisse.

Les populations des arrondissements de Bonneville, Saint-Julien et Thonon font déjà les déclarations prévues par le projet de loi Boret et ne s'en portent pas plus mal.

Pour plus de sincérité, comme cela se pratique dans les mairies où les déclarations de vin récolté sont affichées, les questionnaires conservés par le maire devraient être classés par ordre alphabétique et chaque propriétaire de la commune devrait pouvoir en prendre connaissance. La crainte du contrôle public assurerait encore plus de précision dans les chiffres donnés.

Je vous laisse le soin de publier cette lettre dans votre estimable journal, si vous en reconnaissez l'utilité.

Agréez, etc...

Un Savoyard de la Zone.

⁂

Monsieur le Directeur du *Courrier du Commerce,*

Vous demandez l'avis de vos lecteurs au sujet de la proposition Boret. Voici le mien :

— La proposition de loi de M. Boret et de plusieurs de ses collègues, répond à une nécessité. Il n'est personne — je pense — à l'heure actuelle qui puisse défendre le système des achats de l'Intendance, par l'intermédiaire des commissions de ravitaillement.

Au début de la guerre, le fonctionnement desdites commissions pouvaient s'admettre, alors qu'il s'agissait d'expédier d'urgence ce qui manquait dans certaines places fortes ou camps retranchés. Mais aujourd'hui que tout achat va à la Station Magasin la plus proche pour être réparti ensuite aux troupes du front. il serait intéressant de connaître les frais nécessités pour un bovin ou un quintal de paille, du foin, en y comprenant les transports.

Avec les taxes existantes et loyalement appliquées, c'est-à-dire en laissant l'écart suffisant pour les transports et bénéfices normaux du commerce, on pourrait par des adjudications faites dans des centres appropriés ou en confiant les achats aux commerçants non mobilisables, grouper tous les produits nécessaires aux armées et à la population civile des grands centres. La circulation n'étant autorisée que pour les marchandises de service général du ravitaillement, et les autorisations n'étant accordées qu'à ceux qui fourniraient à l'Intendance une quantité équivalente à celle qui devrait être expédiée, en majorant les prix de la taxe à la culture de 0,50 à 0,75 pour les frais du commerçant, il n'y aurait pas à redouter de surenchères et les plus malins n'auraient pas à espérer des cours supérieurs à ceux établis, ni à tenter de spéculation.

Il y a certainement quelque chose à tenter dans le sens de la proposition Boret, et je lui donne sans réserve toute mon approbation.

Un Abonné de l'Allier.

Chronique Maritime

UNE GROSSE FAUTE

E. DENHAM.

Les Marchés de viande du premier trimestre 1916

Le « Journal de la Boucherie » de Toulouse, de notre confrère Saint-Agué, publie la note suivante :

» Nous sommes en mesure d'informer nos lecteurs intéressés qu'à la suite des nombreuses réclamations adressées au ministre de la guerre, sollicitant une allocation sur le prix des fournitures de viande fraîche, le marché ayant été conclu avant le 20 décembre 1915, date de la réquisition, le ministre de la guerre a décidé d'accorder une allocation supplémentaire égale à la différence entre les sommes qui ont été payées par les collecteurs principaux des cuirs, au tarif ministériel, pour les abats de la période des dits marchés et des cours de la dernière vente publique de Toulouse (ou d'ailleurs), diminués des déductions conformes aux usages locaux pour crottes, mortaille, couteures ou autres défectuosités et sous la réserve que tout intéresse voudra justifier par ses livres ou tout autre moyen équivalent le nombre de peaux correspondant à l'exécution du marché de fourniture de viande.

« La justification à établir comprend les cuirs provenant de l'abatage du 5 janvier 1916 à l'expiration du marché. »

⁂

Des renseignements que nous avons puisés à source officielle, il n'y aurait pas une décision générale et de principe prise par le ministère, mais seulement un certain nombre de cas d'espèce solutionnés favorablement.

LE PRIX DU BLE

La commission de l'agriculture de la Chambre a entendu M. Clémentel, ministre du commerce, sur les propositions de MM. Victor Boret et Cosnier, relatives à la fixation du prix du blé à 32 francs, et au recensement des ressources du pays.

Les Sursis en Minoterie

Nous avons reçu de nombreuses lettres de meuniers et meunières notamment relatives à la question des sursis en minoterie. L'abondance des sujets d'actualité que nous avons à traiter dans ce journal ne nous a pas permis d'insérer jusqu'à présent les communications que l'on a bien voulu nous faire parvenir.

Dans dotre désir d'impartialité, nous publions aujourd'hui la lettre ouverte dont l'insertion nous est demandée par l'un de nos abonnés, meunier actuellement mobilisé. Elle résume l'ailleurs la plupart des doléances dont nous avons eu l'écho.

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance, Paris.

Je viens de lire avec le plus grand intérêt dans le « Courrier du Commerce », la circulaire que vous avez adressée à vos inspecteurs, au sujet des sursis en boulangerie.

Je désirerais également appeler votre attention sur une autre catégorie professionnelle de mobilisés qu'il serait logique, à mon sens, de faire bénéficier des mêmes avantages en ce qui concerne l'attribution des sursis. Je veux parler des meuniers. Comme tel, permettez-moi de vous signaler la situation créée à un certain nombre d'entre eux. Si la guerre a eu des conséquences néfastes pour la généralité des citoyens, il semble que ceux-ci entre autres aient été plus particulièrement éprouvés.

Ainsi que vous le savez, tous n'ont pas participé au bénéfice des dispositions prises en faveur d'eux au début des hostilités. Certains meuniers, choisis parmi les plus en vue, ont été renvoyés aussitôt pour exercer leur profession, mais d'autres, par contre, malgré leurs demandes réitérées, se sont toujours heurtés à un refus systématique de la part de l'autorité civile ayant qualité pour prononcer. Il semble bien que les raisons ayant motivé leurs échecs successifs soient d'ordre moins professionnel que privé. Le plus clair résultat de cette méthode, c'est que depuis bientôt deux ans, nos moulins chôment, tandis que ceux de nos confrères plus favorisés, quoique souvent d'importance moindre et payant une patente plus réduite, continuent à bénéficier, à notre détriment, des mêmes prérogatives et cela sans qu'ils encourent aucun risque, n'ayant à recueillir que tous profits.

Nous voudrions, Monsieur le Ministre, pouvoir espérer qu'un terme sera bientôt apporté à un aussi pénible contraste. Depuis vingt-deux mois bien révolus, les meuniers dont je vous expose le cas, accomplissent leur devoir sans relâche et partagent les fatigues, les privations, tout comme les périls du métier. Ils ont droit à l'heure présente de faire entendre leurs doléances et d'en appeler auprès de vous, d'une situation qui leur paraît injuste. Ils vous demandent de faire pour eux ce que vous avez fait pour les boulangers, c'est-à-dire que vous preniez des mesures pour organiser la relève des meuniers professionnels n'ayant pas encore obtenu de sursis depuis le début de la guerre et que vous assuriez leur remplacement par des mobilisables de leur profession se trouvant en sursis et n'ayant fait qu'un temps de service restreint.

Ils formulent en outre le vœu que dans certains bureaux où les demandes sont adressées pour qu'il soit statué sur leur cas, l'arbitraire cesse de régner au mépris du bon droit, du moins en ce qui concerne la dévolution des sursis. La contribution de guerre, telle qu'elle se présente à nous par suite des circonstances actuelles, est en voie de devenir une charge vraiment trop lourde. Nos affaires sont toutes restées en souffrance; notre matériel se délabre et nos ressources périclitent, les frais généraux continuant à courir sensiblement aussi élevés qu'en temps d'exploitation.

Lorsqu'après la guerre, nous aurons pu rentrer — peut-être — la remise en état de marche de nos moulins ne pourra s'effectuer qu'après une période de temps assez laborieuse; de plus, il y aura toutes chances pour que nous trouvions au retour notre clientèle disparue en sa presque totalité, accaparée qu'elle aura été par nos concurrents directs, qui auront pu, tout à leur aise, mettre ainsi notre absence à profit.

Suivant la juste expression dont vous vous êtes servi, dans votre circulaire il ne faut pas que les sursis puissent être considérés comme consacrant au profit des uns, au détriment des autres, soit des inégalités, soit des faveurs personnelles indéfinies. Nous exprimerons donc le désir que vous procédiez à notre égard d'un même sentiment de justice, ayant nous aussi à revendiquer les mêmes droits. Nos intérêts ont assez souffert; d'autres part contre n'ont encore contribué qu'dans une trop faible mesure aux charges comme aux préjudices causés par la guerre. Il est temps d'y apporter remède. Ayez une pensée, Monsieur le Ministre, pour ceux qui, jusqu'alors se sont vus interdire l'accès d'une mesure qui a été prise pour la collectivité et non à l'avantage des uns, à l'exclusion des autres. Rendez-nous — c'est notre tour — à notre usine, à notre clientèle; vous ferez ainsi œuvre de réparation et de justice et le pays avec nous, vous en sera reconnaissant.

Veuillez agréer, etc...

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 21 juillet.

La température s'est heureusement améliorée et si la chaleur persiste encore quelques jours, elle favorisera grandement la moisson. Il en est bien besoin car en ces dernières semaines les perspectives se sont beaucoup amoindries du fait des pluies. La récolte des blés particulièrement sera jalouse, car à côté de beaux champs on en rencontre de clairs et envahis par les mauvaises herbes.

Le ministère de l'agriculture vient de publier une estimation rectifiée des superficies ensemencées. La voici : blés, 5.222.610 hectares, contre 5.723.128 en 1915; méteil, 101.583, contre 104.084; seigle, 925.210, contre 1.039.810; orges, 618.125, contre 671.417; avoines, 3 millions 187.100, contre 3.375.579.

Les affaires à notre marché restent toujours peu actives. Il y a plus d'acheteurs que de vendeurs et, d'une façon générale, la marchandise disponible est absorbée localement au fur et à mesure des battages.

Il est à remarquer que cette année particulièrement il y a, sauf pour le Midi, de grands retards dans les récoltes.

BLES. — La coupe des blés touche à sa fin dans tout le Sud-Est, mais dans d'autres régions elle est à peine commencée. Toutefois les transactions auraient certainement repris de l'ampleur dès que les battages se seraient un peu généralisés, si la liberté était rendue au commerce. On ne semble guère vouloir entrer dans cette voie, puisqu'on nous apprend que la sortie des blés du département du Gard vient d'être interdite par arrêté préfectoral. Cela, il est vrai, peut faciliter la minoterie locale qui redoute les difficultés d'approvisionnement.

En blés vieux, il n'y a plus que de rares offres de la Beauce vers 34,10 départ. En blés nouveaux du Midi, les offres sont de plus en plus parcimonieuses. Les tuzelles saissettes et aubaines buissons sont rarement obtenables au-dessous de 34 fr. et certains vendeurs demandent jusqu'à 34,50 départ. La Drôme a annoncé des envois sous peu de blés roux et de tuzelles saissettes qui sont tenus 34 à 34,50 départ. On pense avoir dans quelques jours des offres de la région lyonnaise. On ne parle pas encore du Bourbonnais où l'on est en retard de quinze jours sur une année ordinaire.

On cote :

Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse	34 ..	.. ..
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.		
Blés vieux Eure-et-Loir	34 ..	34 25
Blés nouveaux du Midi : tuzel- jusqu'au 10 août	34 ..	34 25
Aubaines buissons expéd. jusqu'au 10 août	33 75	34 ..
Les 100 kilos départ.		

FARINES. — On cote :

Farines 77 % taxe officielle..	43 ..	.. ..
Les 100 kilos rendus en boulangerie, toile facturée et reprise.		

ISSUES. — Les sons et recoupes sont toujours bien recherchés. Les meuniers de notre place vendent au prix de la taxe mais la livraison juillet et août est un peu épuisée.

On cote :

Sons trois cases	16 50	.. ..
Sons fins	16 50	.. ..
Les 100 kilos départ des usines.		

SEIGLES. — Toujours pas de seigles nouveaux sur notre marché. On a fait de petits lots de seigles vieux du Rhône et de la Loire, à 31 fr. départ. En Bretagne où la marchandise s'épuise, on fait un peu de hausse et certains vendeurs demandent jusqu'à 31 fr. départ.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire	31 ..	31 25
Seigles de l'Isère	31 ..	.. ..
Seigles du Centre	31 25	31 50
Seigles Bretagne	30 50	30 75
Les 100 kilos départ.		

AVOINES. — Les offres d'avoines sont plus nombreuses; néanmoins, les battages étant très longs, il y aura du retard dans les expéditions. On commence à parler de l'avoine nouvelle du Centre et l'on donne le prix de 35 fr. pour la livraison juillet. Naturellement, il ne se fait rien au prix de la taxe.

On cote :

Avoines vieilles	40 ..	42 ..
Avoines nouvelles Midi liv. juil.	35 ..	.. ..
Avoines nouvelles Midi liv. août	32 ..	33 ..
Les 100 kilos départ.		

ORGES. — Les malteurs demandent à ce que l'on accorde des facilités d'exportation de l'orge de nos colonies et se prononcent contre la taxation de ce grain. Dans ce but, les malteurs français viennent de se grouper en une chambre syndicale.

On offre des escourgeons de Beauce, du Berry, du Poitou et des Charentes nouveaux, livraison août-septembre à 38,50; 4 ou 6 de septembre à 38 fr. Les orges du Midi maintiennent leur prix, malgré cela, et il faudrait payer 40 fr. départ pour les orges et paumelles.

MAIS. — On offre par Bordeaux des jaunes Plata flottant à 37,50, embarquement juillet à 37 fr., 4 de septembre à 37 fr. logé origine quai. Par Marseille, jaunes Plata, embarquement juillet, à 37,50, jaunes Indo-Chine disponible à 36,50, blancs Indo-Chine à 32 fr. les 100 kilos logé origine caf.

SARRASINS. — Hausse très rapide, marchandise introuvable. On tient : sarrasins de Bretagne, 32,50 à 33 fr. les 100 kilos nus départ.

Par application de l'arrêté ministériel du 7 avril 1877 les abonnements au journal peuvent être pris dans tous les bureaux de poste de France, Algérie, Tunisie, sans frais.

Marché de Marseille

Jeudi 20 juillet.

GRAINS GROSSIERS. — Marché ferme. Les Plata sont bien demandés, mais malheureusement le rapproché est excessivement rare. La situation est bonne en général pour tous les articles.

Maïs. — Nous pratiquons disponible : Annam jaunes piqués, 39 fr.; Annam petits grains, 39,50; Egypte jaunes, 38,75; Egypte blancs ronds, 37,50; Egypte blancs plats, 36 fr.; Indo-Chine blancs piqués, 35 fr.

En livrable, on offre : livraison septembre-octobre Plata jaunes nouveaux, 39 fr.

Orges et Paumelles de Pays, 38 à 40 francs nu, départ Provence.

Caroubes d'Espagne, 32,50 logé Marseille.

Fèves Tunisie, 36 fr.; Maroc, 34,50 logé quai Marseille.

Sarrasins de pays. 40 fr. logé voie ferrée.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, **MARSEILLE.** — Grains, Blés, Issues, Farines.

Jeudi 20 juillet.

ISSUES. — Marché toujours ferme. Nous cotons : son rouge tendre, 16,50; repasse rouge tendre, 16,50 les 100 kilos nus, pris aux moulins.

Son dur, 15,50 et repasse dure, 16 fr. les 100 kilos nus, rendus gare Marseille.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis. **Marseille.** — Tél. 48-61. — **Grains, farines et issues.**

Arrivages de Blés et Farines
du 15 au 20 juillet

Samedi 15 juillet

De Rabat, vapeur *Rebia*, avec 4376 sacs blé transit; de Saffi, vapeur *Meurthe*, avec 170 sacs blé; de Kurrachée, vapeur *Alesia*, avec 6650 quintaux blé, transit; de Philippeville, vapeur *Ville de Madrid*, avec 440 balles semoule, 20 dito, 175 dito, 30 dito, 25 dito, 30 dito, 130 dito, 20 dito, 20 dito, ordre.

Lundi 17 juillet

De Bahia Blanca, vapeur *Sweethope*, avec 4.457.950 kilos blé, 2106 sacs blé, ordre; de Kurrachée, vapeur *City of Exeter*, avec 3000 sacs blé, ralli; de New-York, vapeur *Ville de Paris*, avec 500 sacs farine, W. P., 500 sacs dito, tanner, 1200 dito, 1433 dito, 3461 dito, 597 dito, ordre.

Mardi 18 juillet

De Sousse, vapeur *Mansoura*, avec 400 sacs gros son, ordre; de Philadelphie, vapeur *Ariadne Irène*, avec 6300 tonnes blé, ordre; de Buenos-Ayres, vapeur *Vasilefs Constantinos*, avec 7038 tonnes blé, Sté Suisse, 666 sacs blé, Sté Suisse.

Marché de Paris

Mercredi 19 juillet.

Le marché n'a toujours qu'une animation restreinte, car les affaires sont presque nulles. On commence à offrir des graines fourragères. La fermeté est un peu plus grande sur les blés et les sarrasins.

Blés. — Le commerce des blés est toujours très réduit, car il ne se traite presque rien sur l'ancienne récolte et il ne se fait pas d'offres de la nouvelle. Les blés du Midi disponibles pour la mouture sont absorbés localement.

Bien que la demande soit modérée, cette pénurie d'offres motive une tendance ferme.

On cote :

Blés Seine-et-Marne, Eure-et-Loir	34 ..	34 25
Blés Poitou, Deux-Sèvres ..	33 75	34 ..

Les marchés des Etats-Unis ont été animés cette huitaine. Les cours ont haussé sensiblement pendant les premiers jours, sur les achats des maisons de commission motivés par des nouvelles défavorables de la récolte, et par suite d'une bonne demande pour l'exportation. Après une réaction provoquée par des réalisations, la tendance est devenue plus faible; la clôture est calme. Il en est pas précisément ainsi sur notre place, où l'on note à la suite de récents achats, une nouvelle fermeté.

Australie embarquement flottant, 39 à 40 fr.; Walla Bluesten, embarquement flottant, 38 à 39 fr.; n° 1 North-Mamtola, juillet-août, 38 à 39 fr.; n° 2 North-Mamtola, juillet-août, 37 à 38 francs; n° 2 Hardwinter, juillet-août, 36 à 37 fr.; n° 2 Hardwinter (nouvelle récolte), septembre, 37 à 38 fr.; Plata 77 kilos vapeur, juillet, 38,50 à 39,50, Plata 77 kilos voilier, juin, 38 à 39 fr.

Farines. — Situation et prix sans changement. Les farines de la boulangerie du camp retranché de Paris valent toujours 65 fr. le gros sac. Demande assez bonne mais offres insuffisantes. On cote : 44 fr. les 100 kilos nus et 45 fr. logés départ des usines.

Issues. — Au prix de la taxe, soit 16,50 la marchandise est presque introuvable. La fabrication est réduite.

Seigles. — On essaye quelques affaires en seigles nouveaux de Champagne à 29,75 départ livraison août et à 29,50 à livrer sur les 5 ou 6 mois d'août. Il y a peu d'acheteurs car la crainte de la taxation qui pourrait bien être étendue aux seigles, arrête les affaires à livrer.

En seigles vieux on cote :

Seigles Champagne	30 75	31 25
Seigles Beauce-Loiret	30 75	31 25
Seigles rayon de Paris	30 75	31 ..
Seigles Bretagne	30 ..	30 25
Seigles Oise, Somme	30 75	31 25

Avoines. — La nouvelle récolte s'annonce bien mais les affaires sont toujours paralysées par la taxe. Il y a des offres d'avoines à livrer autour de 31 fr. les 100 kilos départ.

Les avoines d'Amérique valent de 32,50 à 33,50 sur embarquement juillet-août, et 31,50 à 32 fr. sur embarquement septembre-octobre. Les Plata 46 sont fermes, embarquement juillet de 32,50 à 33,50.

Orges. — On semble satisfait également de la nouvelle récolte. Le beau temps assurera la qualité.

On tient en orge vieille départ Sarthe-et-Mayenne, 39 fr.; Beauce Gâtinais Champagne 40 à 41 fr.; Bretagne, 36 à 37 francs.

Offres en orges nouvelles, en qualités de Beauce, Gâtinais et Champagne à 39 sur août, 38 à 38,50 sur septembre-octobre; en provenances du Poitou, des Charentes et de la Vendée, on tient 38,75 à 39 sur août; 38 fr. sur septembre-octobre; de Sarthe-et-Mayenne 38 à 38,25 sur septembre-octobre, de Bretagne, 36 fr. sur les 4 mois de septembre à décembre.

Maïs. — L'étranger est ferme et on a progressé de 3/4 de points dans la semaine. Le Plata jaune nouveau vaut en caf, suivant embarquement, de 34,75 à 35 fr. On cote en délivré : Havre juillet 39 fr.; août, 38,75; 4 de septembre, 38,50; logés en sacs de location. Bordeaux août 37,25; 4 de septembre, 37 fr.; logé quai mise en wagon et camionnage en plus.

L'Egypte blanc vaut 35,25 logé wagon Marseille, en disponible, l'Indo-Chine blanc 35 fr.; mêmes conditions.

On cote en dernier lieu, en caf :

Plata flottants 35,25 à 35,75; juillet-août de 34,50 à 35,50; septembre, de 33 à 34 fr.; Amérique juillet-août, de 34 à 35 francs.

Sarrasins. — La hausse fait de rapides progrès, la marchandise se raréfiant de plus en plus. On cote :

Sarrasins de Bretagne	31 75	32 ..
Sarrasins Normandie, Manche	32 50	.. ..
Les 100 kilos nus départ.		

Sur la prochaine récolte il y a vendeurs à 25,25 et 25,50 pour les 4 d'octobre et 26 francs pour les 6 d'octobre.

M. Armand Basset

C'est avec une peine profonde que nous avons appris le décès de M. Armand Basset, rédacteur en chef au *Progrès* de Lyon.

Depuis plusieurs mois, M. Basset luttait contre un mal implacable qui est venu le terrasser dans sa propriété de Décines où il s'était retiré il y a quelques jours seulement. M. A. Godard, fondateur du *Courrier du Commerce*, ancien maire de Décines et ami personnel du défunt, l'assistait à ses derniers moments.

Armand Basset était né le 20 décembre 1854, à Revel-Tourdan (Isère). Il débuta comme journaliste au *Réveil du Dauphiné*, à Grenoble et en 1883 il fut appelé à Lyon par M. Léon Delaroche, Directeur du *Progrès*, qui, à partir de 1885 lui confia le secrétariat de la rédaction. En 1898 il fut nommé rédacteur en chef.

Très estimé par ses collègues qui appréciaient la droiture de son caractère, ils lui confièrent le poste de Président de l'Association de la presse quotidienne lyonnaise.

Il jouissait également d'une grande autorité dans les milieux officiels et politiques de gauche. Il était officier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, chevalier de la couronne d'Italie.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi à dix heures à Décines. Tous les membres de la presse lyonnaise et la plupart des notabilités de Lyon et de la région y assistaient.

Le char funèbre disparaissait sous les couronnes et un autre char fut nécessaire pour porter toutes celles qui avaient été envoyées.

Nous avons remarqué celles de la famille, celle de MM. Léon et Henri Delaroche à « leur ami et collaborateur Armand Basset »; celles de la rédaction; de l'administration et des chefs de services; de la publicité, de la composition, clicherie et rotatives, du service d'expédition et de vente du *Progrès;*

Celles des parlementaires républicains du Rhône « à leur ami regretté Armand Basset »; de l'Association des journalistes de la presse quotidienne lyonnaise « à son président »; du Syndicat de la presse républicaine départementale, du Prêt d'Honneur; de M. le conseiller Moyet, de M. Galland; de MM. Alexandre et Louis Godard et Goutarel; de Mme et M. Félix Déloger, du docteur Gabriel Bourdon; de M. Paufique, de M. Michallet; de la veuve du regretté colonel Bourdon, intime ami du défunt, etc., etc.

M. Berthet, gendre du défunt, sous-préfet de Belley; le jeune Armand Berthet, petit-fils du défunt; M. Francis Perret, sous-préfet de Gannat; Mme Berthet, née Henriette Basset; Mlles Albertine et Alice Basset; MM. Henri Delaroche, co-directeur, et Aimé Roche, secrétaire de la rédaction du *Progrès*, conduisaient le deuil.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Cazeneuve, sénateur du Rhône, Victor Gourraud, rédacteur au *Progrès;* Moine, chef du personnel du journal; Alfred Faure, ancien député; Clapot, vice-président de l'Association des journalistes de la presse quotidienne lyonnaise, rédacteur en chef du *Lyon Républicain*, et Alexandre Godard, ancien maire de Décines, fondateur du *Courrier du Commerce.*

Suivant l'expresse volonté du défunt aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

⁂

Ce deuil nous frappe particulièrement en raison des nombreux liens d'amitié qui unissent la famille de notre directeur à celle de M. Armand Basset.

A Mme Vve Armand Basset, à ses filles, Mme Berthet, née Henriette Basset, Mlles Albertine et Alice Basset, à son gendre, M. Berthet, sous-préfet de Belley, à la Direction, à la Rédaction et à l'Administration du *Progrès*, nous présentons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Adjudications, Ventes
ET ACHATS PUBLICS

MINISTERE DE LA GUERRE

Pain de troupe à la ration

Résultats

Draguignan (Var), 15 juillet. — Concours restreint pour la fabrication de pain de troupe; durée du marché du 1er août au 31 octobre. Adjudicataire : M. Itier, à 0,025 le kilo.

Fourrages à la ration

Résultats

Foix (Arriège), 12 juillet. — Fourniture de fourrages à la ration dans la place de Foix. Adjudicataire : M. Maury, négociant à Foix, aux prix suivants : foin, 8,50; paille alimentaire, 7,50; avoine, 31,40; orge, maïs, 41,25.

Subsistances Militaires

Avis

Casablanca (Maroc). — 14 août, à 9 heures, à la 1re sous-intendance militaire de Casablanca, adjudication publique sur soumissions cachetées de la fourniture des denrées ci-après : lait stérilisé, 50.000 litres.

Les échantillons de lait stérilisé devront parvenir à l'officier d'administration gestionnaire du magasin central des subsistances militaires à Casablanca, pour le 6 août 1916 au plus tard.

Les cahiers des charges déposés dans les bureaux des sous-intendants militaires chargés du service des subsistances à Casablanca, Alger, Oran, Paris, Marseille, Bordeaux et Nantes.

En cas d'insuccès, réadjudication sans nouvel avis le 28 août.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Paris, 19 juillet. — Chevaux amenés 313; vendus 270 de 230 à 520 fr.; ânes amenés 2; vendu 1 à 115 fr.; essais 29 chevaux; vendus aux enchères 3 de 420 à 650 francs; prix de la viande de boucherie de 0,50 à 0,60 la livre au poids net.

COURS DES CHANGES

Jeudi 20 juillet.

A Paris. — Londres, 28,105 à 28,155; Norvège, 1,65 à 1,69; Danemark, 1,645 à 1,685; Portugal, 4,05 à 4,25; Espagne, 5,96 à 6,02; Petrograd, 1,775 à 1,835; Hollande, 2,43 à 2,47; Suède, 165 à 169; Italie, 91 à 93; Suisse, 110,50 à 112,50; New-York, 5 875 à 5,935.

A Genève. — Aux changes tendance plus faible : Paris 89,65 à 89,75 (— 0,20). Italien 82,85 (— 0,07). Londres 25,23 à 25,29 (— 0,02). Hollande 219,75 (— 0,25). Allemagne 94,30 (— 0,45). Autriche 65,25 (— 0 45). New-York 5,25 à 5,31 (— 0,01).

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 20 juillet. — Pailles. — C'est toujours le même marasme, d'autant plus que les moissons empêchent la culture de s'occuper des expéditions.

On cote nominalement, à la tonne, sur wagon départ des régions d'expédition :

Paille froment litière, Forez, Velay, Auvergne	60	65
Paille froment aliment. Forez, Velay, Auvergne	72	75
Paille seigle fléau et machinée, Velay-Auvergne	85	92
Paille seigle fléau triée, Forez-Velay Auvergne	115	120

Foins. — Situation sans changement, les besoins sont pressants, et les acheteurs paieraient de hauts prix pour obtenir de la marchandise, mais l'offre est nulle, et on cote nominalement, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Foins pressés, Doubs, Jura,	100	110
Foins pressés, Forez-Velay	105	110

Paris, 19 juillet. — Les besoins sont si grands que malgré un approvisionnement assez important, les prix conservent toute leur fermeté, sans hausse nouvelle toutefois.

Luzerne vieille, 1re qualité, de 75 à 85 fr.; 2e qualité, de 70 à 75 fr.; luzerne nouvelle, de 72 à 75 fr.; de 65 à 70 fr.; foin vieux, de 80 à 85 fr.; de 75 à 80; foin nouveau, de 65 à 70 fr.; de 60 à 65 fr.; sainfoin, de 68 à 70 fr.; de 65 à 68 fr.; paille de blé, de 75 à 80 fr.; de 70 à 75 fr.; paille d'avoine, de 55 à 60 fr.; de 52 à 55 fr.; paille de seigle, de 42 à 48 fr.

(Les 104 bottes de 5 kilos environ, franco dans Paris).

Marseille. 20 juillet. — Marché inchangé. Nous cotons : foin Crau première coupe 12,25; ordinaire des Bouches-du-Rhône, 11.25; luzernes deuxième et troisième coupes 12,25; Basses-Alpes 11 francs; paille blé batteuse alimentaire 6,50; rouleau 7,25; litière 5,50; le tout aux 100 kilos nus départ.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. Mallard rep., 10 r. Pavé-d'Amour Marseille

GRAINES FOURRAGÈRES

Paris, 20 juillet. — Il s'est traité quelques affaires en trèfles incarnats et on a payé jusqu'à 135 fr.; mais les transactions ont été minimes. On a peur d'opérer vu les quantités qui ne sont pas belles et les prix élevés. Jusqu'à présent peu de marchandises offertes et avec les difficultés du battage on ne peut pas bien se rendre compte de ce que doit être la récolte.

En tout cas les belles qualités seront rares et s'il y a de la demande, forcément les hauts prix se maintiendront.

Pierrelatte (Drôme), 20 juillet. — On cote : graine de sainfoin simple, 32 à 34 fr.; vesces, de 25 à 28 fr. les 100 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 20 juillet. — On traite toujours en provenance de Bretagne, certains rayons donnent toute satisfaction quant à la maturité, alors que d'autres, qui se traitent d'ailleurs à meilleur compte, laissent à désirer sous ce rapport.

L'offre manque d'Auxonne, les moissons gênant la culture.

Offres assez suivies de Cavaillon toujours vers les mêmes prix.

Le Poitou commence à offrir, pour expédition premiers jours d'août. La Drôme compte commencer vers la même époque.

On cote aux cent kilos, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Hollandes, Cavaillon	21	22
Earlys roses, Cavaillon	21	23
Jaunes rondes Cavaillon	18	20
Fin de siècle, Bretagne	13	15
Early rsoe, Poitou	18	20

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Spécialisé en pommes de terre, semence et consommation. Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, **MARSEILLE** — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

Pommes de terre de toutes provenances Semence. Consommation. Oignons. Carottes Grains. Foin. Paille. — **QUATRE,** courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardieu. 7. Téléph. 58-27.

Pfister Aug., 32, rue Paradis, Marseille.

Paris, 19 juillet. — Les commissions de ravitaillement continuant d'acheter sur une large échelle aux lieux de production les arrivages de Bretagne à Paris sont restreints. On tient de 20 à 21 fr. les 100 kilos.

L'arrachage se fait lentement dans la région parisienne. La nouvelle récolte se vend de 24 à 25 fr. les 100 kilos. On commence à expédier de la strazeele du Nord qui vaut rendue en gare de Paris, de 18 à 19 francs.

Marseille, 20 janvier. — Les affaires sont assez actives pour les provenances du Roussillon. La Beauvais de sa région donne toute satisfaction, son prix est très intéressant pour le moment. Cavaillon offre assez libéralement mais sans pouvoir concurrencer sérieusement la Beauvais du Roussillon qui a donc franchement la préférence des acheteurs. L'offre est cependant assez restreinte, et les prix sont bien tenus.

Nous pratiquons disponible : Beauvais d'Espagne belle qualité, 17 fr. logé départ Cette; Beauvais du Roussillon 16,50 vrac; Cavaillon early 20 fr.; jaunes rondes 18,50 Le tout vrac départ des régions indiquées. La Bretagne offre abondamment à 15,50 vrac départ.

FECULES

Paris, 20 juillet. — Les prix restent sans changement sur ceux de la semaine précédente; on cote la supérieure 89,50 à 90,50 et la fécule première grains 88,50 à 89,50.

Devant ces prix élevés, le consommateur cherche à restreindre l'emploi de la fécule de pommes de terre et à la remplacer par un produit similaire, ce qu'il ne peut obtenir pour l'instant, les amidons étant eux-mêmes à un prix plus élevé et les autres produits exotiques ne pouvant être importés à cause du manque de frêt : on est à se demander comment on parviendra à faire la soudure des deux campagnes.

CHOUX CAROTTES OIGNONS

Lyon, 20 juillet. — Choux. — Les prix sont stationnaires : Auxonne maintient son cours à 9 fr. les 100 kilos départ, et Louhans 10 fr.

Carottes. — La carotte vaut dans le Loiret 20 fr. les 100 kilos départ équeutée; Auxonne fait des offres à 20 fr.; Louhans et Chalon cotent 25 fr. les 100 kilos départ, le tout en vrac.

Oignons. — Encore de la baisse. L'oignon d'Egypte ne vaut plus que 14 à 15 fr. les 100 kilos à Marseille.

Les environs de Lyon maintiennent leurs prix à 18 fr. les 100 kilos.

LEGUMES SECS

Dax (Landes), 15 juillet. — On cote : haricots, 64 à 65 fr. l'hectolitre.

Orthez (Basses-Pyrénées), 18 juillet. — On cote : haricots, de 64 à 65 fr. l'hectolitre.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 20 juillet. — On cote : haricots verts, 30, 50, 80 fr.; id. à écosser, de 23 à 35 fr.; pois, 60 fr.; tomates, de 25 à 35 fr.; poivrons, de 80 à 90 fr.; pommes de terre Hollande early, de 22 à 28 fr.; abricots de 90 à 110 fr.; amandes fraîches, de 70 à 80 fr.; figues, de 70 à 75 fr.; pêches, de 70 à 120 fr.; poires, de 50 à 60 francs; raisins d'Algérie, de 100 à 105 fr. les 100 kilos.

Courgettes et concombres, 0,80; aubergines noires, de 1,50 à 1,80; id violettes, de 1,60 à 1,80;; choux-fleurs, de 2,50 à 5 francs; melons, de 5 à 12 fr.; carottes en paquets du Midi, de 1 à 1,25; id. de Chalon, de 1,40 à 1,60 la douzaine.

Châteaurenard, 20 juillet. — Nous avons toujours des gros marchés en tomates, qui débutent à 15 fr. et à la fin de la vente les prix varient de 6 à 12 fr. les 100 kilos.

On cote : abricots de 90 à 120 fr.; poires 60 à 70 fr.; pêches 60 à 120 fr; haricots verts fins 30 à 40 fr.; moyens 20 à 25 fr.; gros 10 fr.; beurrés, 20 fr.; baraquets, 40 fr.; à écosser, 40 à 50 fr.; pomme de terre early 18 à 20 fr.; rondes blanches 20 fr.; Hollande 25 fr. le tout aux 100 kilos.

Aubergines 0,75 à 1,25; concombres 0,75; salades 0,60; melons cantaloup 4 à 8 francs la douzaine.

Aulx 8 à 20 fr.; oignons 0,50; carottes 0,60 les 12 paquets.

CAFES

Le Havre, 19 juillet. — Marché ferme, par suite des offres du Brésil en hausse. Les stocks de l'intérieur étant assez restreints, tout laisse prévoir une recrudescence des demandes d'ici peu, ce qui ne pourra qu'influencer favorablement les cours.

Juillet, 74,50; septembre, 73,75; décembre, 71,75; mars, 70,75; mai, 70.

POIVRES

Le Havre, 19 juillet. — Marché ferme, offres du pays de production insignifiantes et à des prix supérieurs aux cours du disponible au Havre. Bonne demande. Il n'est pas prématuré de prévoir une demande plus suivie encore, comme c'est le cas habituellement à partir du mois d'août. Septembre, 130 fr.; juillet, 128 fr.; décembre, 132 francs.

SUCRES-MELASSES

Paris, 20 juillet. — Il a été attribué aujourd'hui : 42.43 0/0 entrepôt Paris, 56.36 0/0 entrepôt Bordeaux et 52.62 0/0 entrepôt Nantes. Au 1er juillet dernier, l'état de culture des betteraves à sucre était de 69 contre 65 à la date correspondante de l'an dernier.

SAVONS

Marseille, 20 juillet. — On cote :

Cuits. — Blanc pur à l'huile d'olive, de 115 à 118 fr.; blanc extra pur, de 112 à 115 fr.; blanc augmenté, de 102 à 105 francs; blanc export., de 110 à 112 fr.; jaune résineux extra, de 95 à 100 fr.; blanc au suif, de 118 à 120 fr.; vert à l'huile de pulpes, de 106 à 110 fr.; poudre pure parfumée, de 200 à 205 fr.; bleu pur pâle ou vif, de 108 à 110 fr.

Non cuits. — Selon qualité : mi-cuits, de 40 à 60 fr.; savon à la batteuse, de 55 à 65 fr.; résineux, de 57 à 59 fr.; vert exportation, de 50 à 55 fr.; noir, de 50 à 54 francs.

Savons durs en barres, en caisse, de 60 kilos minimum. Franco gare ou quai Marseille, comptant net, majoration usuelle pour coupages et moulages.

Mous en barils de 100 kilos. — Qualité ordinaire, de 42 à 58 fr.; qualité extra supérieure, de 105 à 107 francs.

Prix à convenir pour petits barils ou boîtes métalliques.

GRAINES OLEAGINEUSES

Marseille, 20 juillet. — Marché très calme.

Arachides côte Coromandel, ordinaires 55 fr. (vendeurs) juillet-août ou flottant.

Arachides machinées à sec, 57 fr (vendeurs) juillet-août.

Arachides en coques Rufisque Gambie 56,50 juillet-août (nominal).

Ricins : Bombay, Coromandel (pas d'affaires).

Pierrelatte (Drôme), 20 juillet. — Graines de colza, de 56 à 58 fr. les 100 kilos.

HUILES

Marseille, 20 juillet. — Nous cotons : huile d'arachides : neutre 130 fr., Gambie 169 fr.; rufisque 174 fr.; petite rufisque 154 à 155 fr.; raffinée 150 fr. Huile de sésame : raffinée 150 fr.; Bombay blanc 147 fr. Huiles de graines à fabrique : arachides 118 fr. disponible; livrable 128 fr.; coprahs 146 fr.; livrable 148 fr.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 20 juillet. — On cote : pétrole ordinaire, 40,25; essence, 69,50 l'hectolitre; benzo-moteur, 55,25 la caisse. Saxoléine, 45,75.

Paris, 20 juillet.

Pétrole		Essence	
Hectolitre...	37 50	Hectolitre...	47 »
Octroi......	20 »	Octroi......	20 »
	57 50		67 »
Saxoléine		**Benzo m.**	
La caisse ...	34 50	La caisse ...	44 »
Octroi......	10 »	Octroi......	10 »
	44 50		54 »

HUILES, SUIFS ET CORPS GRAS

Marseille, 20 juillet. — *Huiles de Palmes.* — A Liverpool, marché calme légèrement en baisse.

A Marseille, l'augmentation brusque du frêt empêche les importateurs de prendre des engagements à livrer. Quelques lots arrivés invendus par *Estérel* et *Wamy* ont trouvé facilement preneurs. On a traité des Bonny disponibles à 112 et 114 fr. caf et des Benin embarquement septembre, provenance anglaise, à 106 fr.

Suifs. — En Angleterre, marché ferme en hausse de 1 franc.

En France le marché est meilleur, on a vendu du suif 48° à 158 fr. en magasin Marseille et du suif sans acide à 160 fr. départ.

Glycérines. — Calme. Saponification de 180 à 190 fr. Marseille, usages, lessive 80 %, de 125 à 130 fr.; lessive 40 %, 40 francs disponible, 41 fr. livrable 6 derniers.

Paraffines. — Ferme. On cote : paraffine américaine, écailles 50/52 août-septembre, 112 fr. gare Marseille; dito plaques 50/52, juillet, 124 fr. gare Marseille comptant; paraffine écossaise plaque 50/51 sept.-avril, 135 fr. caf Marseille; dito Java 52/54 prompt, 135 fr. caf Marseille.

Paris, 20 juillet. — La tendance reste ferme. Au marché d'hier soir, la cote du suif indigène 43° 1/2 a été établie en hausse de 1 fr. à 149 fr., les 100 kilos. Le suif en branches au rendement de 70 0/0 vaut 104.30 les 100 kilos.

Liverpool, 19 juillet. — Tendance soutenue. On cote : suif fondu 46 à 51 (120.44 à 143.51 les 100 kilos); bœuf Plata disponible 48 à 50 (135.07 à 140.70 les 100 kilos).

Londres, 19 juillet. — On cote suif de mouton d'Australie bon à fin 47 à 49/6 (132.25 à 139.29 les 100 kilos); suif de bœuf bon à fin 47 à 49 (132.25 à 137.88); dito mixed 45/3 à 48 (127.33 à 135.07).

New-York, 19 juillet. — On cote : suif spécial en tierces 9 3/4 cents la livre (127.42 les 100 kilos); hogheads 9 1/2 cents (123.83).

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon La Martinière, 21 juillet.

Dindes	la pièce	8 ..	10 ..
Oies		.. ..	.. ..
Canards	—	3 ..	4 ..
Volailles 1er choix	—	6 ..	8 ..
Volailles 2 choix	la pièce	4 ..	5 ..
Poulets de grains	—	2 50	4 ..
Pigeons	—	1 40	1 60
Lièvres	—	.. ..	.. ..
Perdrix	la pièce	.. ..	.. ..
Chevreaux	kilo	.. ..	.. ..
Beurre suiv. qual.	—	2 ..	2 20
Fromages de vache	douz.	1 40	1 60
Fromages de chèvre	—	2 10	2 20
Œufs	cent	15 50	16 50

Bourg (Ain), 19 juillet. — Notre marché de ce jour a été bien approvisionné. Les cours de la volaille restent stationnaires avec un peu de calme dans la vente. Les beurres se sont vendus 3,70 à 3,80 le kilo; les œufs de 1,75 à 1,80 la douzaine; fromages de chèvre, 1 fr. à 1,60; fromages de vache, 1,40 à 1,80 la douzaine.

Bourgoin (Isère), 20 juillet. — Marché assez bien approvisionné, vente active, prix fermes.

Dindes	la pièce	.. ..	.. ..
Dindonneaux	—	.. ..	.. ..
Oies	—	.. ..	.. ..
Canards	—	.. ..	.. ..
Volailles suiv. chx	—	4 ..	4 50
Poulets ordinaires	—	2 75	3 ..
Poulets de grains	—	2 25	3 ..
Chevreaux	—	.. ..	.. ..
Beurre suiv. qual	le kilo	4 20	4 50
Fromages de vache	la douzaine	1 30	1 50
Fromages de chèvre	—	1 60	1 80
Œufs	—	1 70	1 75

MIELS-CIRES

Le Havre, 18 juillet. — Miels. — On cote les 100 kilos à l'acquitté : Chili, 100 à 110 fr.; Mexique (entrepôt), 65 à 70 fr. Haïti (entrepôt), 100 à 140 fr.; Cuba (entrepôt), 70 à 80 fr.; San-Domingo (entrepôt), 82 fr.

Cires. — On cote la cire brute : Afrique, 1,72 1/2 à 1,75; Chili, 2 à 2,10; Madagascar, 1,97 1/2 à 2 fr.; Haïti, 2 francs; Cuba, 2 fr.; San-Domingo, 2 francs; Inde, 1,50 à 1,60 le demi-kilo à l'acquitté. Cire végétale : Carnauba, 300 à 450 fr. 100 kilos à l'acquitté; blanche du Japon, 1,75 à 1,90 le kilo.

SACS

Marseille, 20 juillet. — Nous cotons : rayés croisés blés ou arachides 107 fr., maïs Plata 58 fr.; kurraché 105 fr.; indigènes brossés 110 fr.; Turcs 135 fr.; minot premier choix 135 fr.; sacs réformés pour sons ou repasses 95 fr.; négus 132-80 125 fr.

COTONS

Le Havre, 20 juillet. — Marché à terme : New-Orléans, par 50 kilos, derniers cours pratiqués :

Juillet, 112,75; septembre, 113,12; décembre, 112,87; janvier, 112,25; mars, 111,50; mai, 110,87.

Marché faible.

PRODUITS CHIMIQUES

Paris, 20 juillet. — Sulfate de cuivre. — 98 à 99 0/0 les 100 kilos en sacs de 100 kilos bruts pour nets, droits de douane acquittés par wagon complet Paris, automne 155 fr.; Amiens automne 155 fr.; Bordeaux automne 155 fr.; Marseille automne 155 fr.

Sulfate de fer. — Menus sels. Paris Saint-Ouen 10,50 les 100 kilos. Amiens 10,25.

ENGRAIS CHIMIQUES

Paris, 20 juillet.

Nitrate de soude. — Nantes, la Pallice, Bordeaux, 46,25 à 46,50 les 100 kilos sacs d'origine 95 % de pur, 15 1/2 à 16 % d'azote.

Sulfate d'ammoniaque. — 57 à 58 fr. les 100 kilos, 20 à 21 % d'azote.

Manganèse L. C. (Carbonate de manganèse). — 15 % : 15 fr. les 100 kilos.

Chaux manganésée. — L. C. (sans oxyde de manganèse) 15 % de manganèse métal 15 fr. les 100 kilos.

Superphosphate minéral. — 14/16, 12,75 les 100 kilos.

Superphosphate d'os. — 15 à 15,50 les 100 kilos.

Poudres d'os dégélatinés. — On cote Paris disponible, 16 fr.; Lyon disponible 16,50; Bordeaux disponible, 16 fr. les 100 kilos.

Poudres d'os verts. — 18 à 20 % acide phosphorique, 3,50 à 4 % azote organique, Paris, 16,50; Rouen, 17 fr.; Bordeaux et Nantes, 17,50 les 100 kilos, sacs perdus.

TOURTEAUX

Marseille, 20 juillet. — Marché ferme, inactif faute de moyens de transport.

Alimentation. — Lin, 33 fr.; arachide rufisque extra, 24 fr.; arachide rufi que blanc, 23 fr.; sésame levant M.; arachide rufisque courant 19,50; arachide Coromandel, 18,50; sésame blanc ou jaune, 19 francs; sésame gris ou rose 18,50; pavot, 18 fr.; palmiste, 14,50; coprah cochin, 29,75; coprah 1/2 cochin, 27,75; coprah blanc, 26,50 à 27 fr.; coprah ordinaire, 26,75.

Fumure. — Sésame, 19 fr.; ricin, M.

Sulfurés. — Arachide, 19 fr.; arachide et sésame, 18,50; sésame, 18,50; ricin, M.; malfourère, 12 fr.

Prix en fabrique comptant sans escompte, pour quantité d'au moins 5.000 kilos.

BOIS

Genève (Suisse), 15 juillet. — On cote : bois fayard, 26 fr.; chêne, 24 fr.; sapin, 21 fr. le stère.

Neuchâtel (Suisse), 13 juillet. — On cote : bois fayard, 20,50; chêne, 19 fr.; sapin, 16,50 le stère.

Vevey (Suisse), 14 juillet. — On cote : bois fayard, 20,50; sapin, 13,50.

QUINCAILLERIE

La situation générale

Nous extrayons de notre confrère « L'Usine » le passage suivant :

Depuis une huitaine de jours, calme plat comme affaires en quincaillerie.

D'autre part, la majorité des fabricants ne veulent plus prendre de commandes à cause surtout des difficultés presque insurmontables au milieu desquelles ils se débattent pour obtenir des matières premières.

Le recrutement de la main-l'œuvre est devenu également difficile; la vie très chère oblige les ouvriers à demander des salaires de plus en plus élevés, et pour conserver leur personnel, les industriels doivent leur donner satisfaction.

Ceci explique les hausses continuelles que doivent appliquer les fabricants.

Boulonnerie

Les prix élevés sont pour beaucoup d'acheteurs un obstacle à tout achat. Les ordres intéressants sont passés par les consommateurs. Les boulons 6 pans sont toujours très demandés.

Les rivets à chaud 10 m/m. et plus se vendent un peu moins bien; par contre, les rivets à froid, qui étaient peu demandés depuis le début des hostilités, sont recherchés actuellement; les prix varient entre 175 à 185 fr. les 100 kilos le n° 20 et plus avec les écarts habituels.

Les boulons de carrosserie tête large avec ergot, dits « boulons d'ailes », sont toujours très recherchés; on en trouve à 16 fr. le cent environ.

Les boulons tête ronde façon J ont une vente assez suivie; les conditions sont majoration de 80 0/0 environ sur les prix du tarif.

Les boulons de carrosserie tête fraisée, tête chanfreinée, etc., ont une vente active pour les besoins de l'artillerie.

Rondelles

Toujours de grosses difficultés pour se procurer cet article; On trouve actuellement les rondelles au poids à 125 et 135 francs les 100 kilos environ.

Limes

Affaires toujours très calmes, et malgré cela, augmentations continuelles à cause du prix élevé des aciers.

Malgré peu de commandes du commerce, les usines de limes ne manquent pas de travail, beaucoup sont même surchargées. Certains fabricants négligent même leur clientèle habituelle pour prendre de grosses affaires de passage.

Clouterie

On nous dit que les clousà chaussures se vendent actuellement entre 350 et 380 fr. les 100 kilos, quand il est possible de s'en procurer!

A propos de clouterie, il nous a été soumis des échantillons de clous bombés américains qui sont d'une très bonne fabrication. On nous a assuré qu'un tonnage assez important serait assuré au marché français.

METAUX

Londres, 19 juillet. — Cuivre. — Marché ferme. Bonne marque marchande 88 liv. à 88 liv. 10 la tonne au comptant (247,63 à 249,03 les 100 kilos); 87 liv. 10 à 88 liv. (245,51 à 247,63) à trois mois. Electrolytique 124 liv. à 129 liv. (348,93 à 463 fr.).

Etain. — Marché ferme. Détroits 163 liv. 5 à 163 liv. 10 la tonne au comptant (459,38 à 460,08 les 100 kilos); 163 liv. 10 à 163 liv. 15 (460,08 à 460,78) à trois mois. Anglais 166 liv. à 167 liv. (467,12 à 469,93).

Plomb. — Etranger 28 liv. 10 à 27 liv. 5 la tonne (80,19 à 76,67 les 100 k. au comptant. Anglais 29 liv. 5 la tonne au comptant (82,30 les 100 kilos).

Zinc. — Bonne marque ordinaire 50 liv. à 46 liv. la tonne (140,70 à 129,44 les 100 kilos au comptant).

Antimoine. — On cote 95 liv. la tonne (267,33 les 100 kilos).

Aluminium. — Nominal.

DÉPOT DE REMONTE DE MACON

Achats de toutes mains, de chevaux d'âge de toutes catégories de 5 ans à 10 ans inclus (4 ans nés en 1912 et au-dessus pour les P. S. et pour les chevaux d'attelage); de mulets de 4 ans à 10 ans. toisant au moins 1 mètre 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre.

Tous ces animaux doivent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne.

Le dépôt achètera en outre, en nombre limité :

1° des chevaux de 4 ans (nés en 1912), cuirassiers, dragons légère, artilleurs selle; présentation réservée exclusivement aux éleveurs;

2° des juments et chevaux de P. S. anglais de 3 ans (nés en 1913), castrés ou non; présentation réservée aux éleveurs et propriétaires d'écuries de courses.

3 août, 11 heures, Bourg; 4, 7 h., Cluny; 5, 8 h., Macon; 7, 9 h., Dijon; 8, 7 h., Langres; 8, 12 h. 1/2, Chaumont; 9, 7 h. 1/4, Jussey; 10, 7 h., Gray; 11, 8 h., Marnay; 12, 7 h., Besançon; 14, 6 h., La Clayette; 14, 15 h., Toulon-sur-Arroux; 16, 6 h., Bourbon-Lancy; 17, 13 h., Marcigny; 19, 8 h., Mâcon; 21, 7 h., Charolles; 22, Chatillon-sur-Chalaronne; 24, 14 h., Moulins; 26, 8 h. Macon; 30, 6 h. 1/2, Saint-Marcellin.

Les localités ci-dessous seront probablement visitées en septembre 1916 : Beaurepaire, Lyon, Dijon, Chalon-sur-Saône, Moulins, Paray-le-Monial, Montmerle.

Les Marchés à livrer

Il y a des marchés à livrer qui avaient été conclus avant la guerre; les hostilités ont empêché un certain nombre de ces marchés d'être exécutés, parce que l'un des contractants était dans l'impossibilité de faire face à ses obligations. M. Failliot avait demandé que, si des demandes d'exécution de contrat étaient portées devant les tribunaux civils ou les tribunaux de commerce, il ne soit perçu, en aucun cas, de droits d'enregistrement sur les pièces produites au cours de la procédure.

La commission du budget a été appelée à formuler son avis à ce sujet. Elle a consulté M. le ministre des finances sur sa manière de voir. Le ministre et la commission sont d'avis que l'immunité prévue n'est nullement justifiée; la note à ce sujet dit :

« Lorsque les réclamants ont pu justifier de cas de force majeure véritables les ayant empêchés de se conformer à leurs engagements, l'administration a accordé soit la résiliation formelle ou tacite du marché, soit l'arrêt momentané de son exécution. Parmi les circonstances de force majeure le plus fréquemment prises en considération, on peut citer la situation dans les régions envahies de l'établissement du fournisseur, l'impossibilité pour lui de se procurer les marchandises prévues au contrat, la réquisition de son établissement de son matériel spécial; enfin, sa mobilisation ou même celle de son personnel ont été parfois considérées comme empêchant la continuation du travail ou de la fourniture. »

Le ministre dit que, dans les cas où des réclamations *ont été rejetées* « il va de soi que des décisions de cette sorte ont été prises lorsque les justifications produites à l'appui des réclamations ont paru insuffisantes ».

La commission du budget demande que toutes les administrations publiques continuent à s'inspirer de ces considérations d'équité

NECROLOGIE

Nous apprenons avec une peine profonde de la mort glorieuse sous Verdun d'un membre de la Presse quotidienne lyonnaise, notre confrère Pierre Astier, docteur en droit, qui avait appartenu à la rédaction de l' « Express » et était, avant la guerre, attaché à la direction des Musées de Lyon.

Agé de 31 ans, Astier était parti comme sous-officier à la mobilisation et il avait conquis un à un ses galons. Il meurt capitaine.

A sa jeune femme, nous présentons nos sincères condoléances.

COURS OFFICIEL

des Marchandises en Gros sur la Place de Lyon

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

GRAINS, GRAINES, FARINES ET PATES, RIZ

Lyon, le 17 juillet 1916.

Blé de pays du rayon,	les 100 k.		.. à ..
	id.	33	.. ..
— de pays, autres prov. ind.	id.	33	.. ..
— de Russie	id.	..	.. ..
— d'Amérique	id.	..	.. ..
— provinces Argentine	id.	..	.. ..
— des Indes	id.	..	.. ..
— dur	id.	..	.. ..
Seigle	id.	31	.. 32 ..
Orge de brasserie	id.	50	.. 55 ..
— de moûture	id.	50	. 55 ..
Maïs	id.	38	. 40
Sarrasin	id.	30	.. 32 .
Avoine	id.	29	.. ..
Avoine taxe	id.	..	.. ..
Haricots blancs Bourgogne	id.	80	.. 85 .
— nains de Hongrie . M	id.	..	.. ..
Farines de boulangerie, 1re	id.	..	.. ..
— — rondes	id.	43	. s.toile
Son	id.	16 50	..
Fécule indigène	id.	80	82
Riz de l'Inde	id.	67	69
— du Japon	id.	67	69
— de Saigon	id.	52	.. 60
Rizon du Piémont, écume	id.	74	. 76
— — glacé	id.	76	80
— — Caroline	id.	85	87
Pâtes aux œufs	id.	135	175
Pâtes aliment., extra choix	id.	105	125
— — 1er choix	id.	100	.. 110
— — marchandes	id.	..	..
— — irrégulières	id.	80	90
Semoule	id.	80	102
Tapioca Singapore	id.	120	.. 140
— Bourbon	id.	140	.. 155
— Brésil	id.	185	.. 205
— de sainfoin simple	id.	..	..
— — double	id.	..	..
— de vesces importat . M	id.	..	..
— — de France	id.	..	..
Graines trèfle de France nouv.	id.	..	..
— — vieill. M	id.	..	..
— luz. de France nouv.	id.	..	..
— — vieill.	id.	..	..
— de colza	id.	..	..
— de navette	id.	..	..

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Les Andelys (Eure), 17 juillet. — La réquisition est de nouveau appliquée sur les avoines. D'autre part la sortie des blés et farines est interdite du département

Nous cotons : blé choix, de 31 à 31,50; blé ordinaire, de 30 à 30,50; seigle, 28 fr. les 100 kilos.

Farines, 40 fr. les 100 kilos; pain de ménage, 0,42 le kilo; sons, 16.50 les 100 kilos.

L'exportation des farines est toujours interdite en dehords du département.

Temps couvert, les blés en terre ne mûrissent pas, il n'y a pas de soleil, les avoines sont généralement belles, les blés donnent une récolte jalouse.

Dax (Landes), 15 juillet. — Nous cotons : blé choix, 28 à 30 fr. les 80 kil.; maïs, 32 à 33 fr. les 45 kilos.

Les récoltes en terre ont fort bonne apparence, les blés ont commencé à être coupés et le maïs et les haricots, si le beau temps continue, rendront plus que les années précédentes.

Orthez (Basses-Pyrénées), 18 juillet. — Marché peu approvisionné. Le blé a été réquisitionné à 24 fr. les 80 kilos.

Nous cotons : blé ordinaire, 24 fr. les 80 kilos; maïs, de 33 à 34 fr. les 75 kilos.

Pierrelatte (Drôme), 20 juillet. — Cours culture, rendement bon.

Nous cotons : blé de choix, de 31 à 32 francs 50; blé ordinaire grossier, de 31 à 32 fr.; avoine noire, de 30 à 31 fr.; orge, de 35 à 36,50; sarrasins, 35 fr. les 100 kilos.

Farines de meules rondes, de 42 à 43 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45 le kilo; son gros, 16,50; fleurage blanc, 23 fr. les 100 kilos.

Bulletin des Vins et Alcools

On se trouve dans une période d'attente et d'observation aussi bien du côté du commerce que de la propriété. Les vignes résistent aux intempéries et on escompte une récolte bonne moyenne. Les uns évaluent à 30/35 millions et d'autres à 40/41 millions. L'avenir dira si ce dernier chiffre sera dépassé.

Dans le Midi, il n'est rien survenu de fâcheux. Le vignoble annonce une bonne récolte moyenne.

On cote vins 1915 : 67 à 72 fr. l'hecto. Pas d'achats sur souche à signaler.

En Algérie, la récolte a subi de graves dégâts par une vague dechaleur dimanche dernier. On évalue dans l'ensemble les pertes à 15/20 %. La maturation a subi un arrêt, et, depuis, elle n'est pas favorisée par le temps couvert et brumeux qui persiste. Les affaires deviennent difficiles par suite des difficultés de transport et de la rareté des futailles.

(De nos Correspondants particuliers)

Marseille, 20 juillet,

Vins. — Très calmes. La plupart des acheteurs étant approvisionnés, peuvent attendre les vins nouveaux. Certains seraient même vendus. Prix sans changement.

Algérie, 11 à 12° de 68 à 72 fr.; Midi, 10 à 11° de 67 à 71 fr.

Alcools. — De vin de 330 à 360 fr.; marc, de 305 à 310 fr.

Etrangers. Affaires arrêtées, la douane n'ayant encore aucune instruction pour livrer à des conditions quelconques.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 17 JUILLET

Porcs. — Amenés : 787; renvoi : 00. — L'apport était en diminution de 62 porcs sur celui de la semaine dernière. Cette différence a fait que la vente a été active et que les cours ont bénéficié d'une plus-value d'environ 4 à 5 centimes par livre.

On payait la première qualité de 1,22 à 1,25, la seconde de 1,16 à 1,18, la troisième de 1,10 à 1,14 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 18 JUILLET

Bœufs. — Amenés : 955; entrés aux abattoirs : 200; au total : 1.155.

L'apport de ce jour était pour ainsi dire le même avec seulement 4 têtes en moins du marché de mardi dernier. Par suite des forts arrivages du marché précédent, nous avons constaté un peu de lenteur dans les transactions, les acheteurs étaient moins disposés à passer par les prétentions des vendeurs, le ton du marché était calme, malgré cela les cours ont dû subir une progression de 0,02 à 0,03 par livre du marché de vendredi dernier. En général, la marchandise est de bonne qualité, notamment les bœufs d'herbe du Charollais, sauf quelques bêtes de fourniture qui laissaient à désirer.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité, de 1,32 à 1.37; deuxième qualité, de 1,25 à 1,28; troisième qualité, de 1,10 à 1,15.

Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,73 à 0,77; deuxième qualité, de 0,64 à 0,69; troisième qualité, de 0,50 à 0,55.

Veaux. — Amenés : 625; entrés aux abattoirs : 256; au total : 881.

Notre marché était un peu mieux approvisionné que celui de mardi dernier. On y comptait, en effet, 10 veaux de plus; la vente s'est faite facilement et les cours surtout pour la belle marchandise ont dû subir une hausse de 0,04 à, 08 par livre,

On cotait : première qualité, de 0,76 à 0,81; deuxième qualité, le 0,68 à 0,72; troisième qualité, de 0,60 à 0,65.

Moutons. — Amenés : 403; entrés aux abattoirs : 1.092; au total : 1.495.

Le nombre d'amenés était à peu près le même que celui de la semaine dernière, la vente s'est faite assez facilement sans que nous ayons un changement à signaler dans les prix.

On cotait : première qualité, de 1,75 à 1,80; deuxième qualité, de 1,65 à 1,70; troisième qualité de 1,50 à 1,60.

MARCHE DU JEUDI 20 JUILLET

Moutons. — Amenés : 170; renvoyés : 00. — Nous avions 100 moutons de plus que jeudi dernier; disons de suite que cette augmentation n'a exercé aucune influence sur les prix qui ont conservé toute leur fermeté. On payait les premiers choix de 1,77 à 1,80; les seconds, de 1,68 à 1,71; les troisièmes de 1,60 à 1,64 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 21 JUILLET

Bœufs. — Amenés : 182; entrés aux abattoirs : 141; au total : 323; chiffre en diminution de 118 têtes sur le marché de vendredi dernier.

Depuis très longtemps, notre marché du vendredi n'avait compté un nombre aussi réduit de bœufs; ce manquant assez sensible est la conséquence des bœufs de Saint-Christophe-en-Brionnais qui alimentent notre marché et n'ont pu être embarqué en gare de La Clayette; il en sera ainsi toutes les fois que cette difficulté existera; aussi, par suite de ce fait, les transactions ont-elles été promptement terminées et les cours subissent une plus-value de 0,05 à 0,10 par livre.

On cotait le demi-kilo, poids mort : première qualité, de 1,36 à 1,43; deuxième qualité, de 1,28 à 1,34; troisième qualité, de 1,15 à 1,20.

Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,75 à 0,80; deuxième qualité, de 0,64 à 0,70; troisième qualité, de 0,55 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 769; entrés aux abattoirs : 277; au total : 1.046.

L'apport de ce jour était plus faible que celui de vendredi dernier; dans ces conditions, les transactions se sont faites facilement, ce qui a fait que les cours ont conservé une tendance très ferme, surtout sur la bonne marchandise.

On cotait : première qualité, de 0,80 à 0,84; deuxième qualité, de 0,72 à 0,75; troisième qualité, de 0,66 à 0,70.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 17 JUILLET

	Amenés	Vendus	1re qual.	2e qual.	3e q.
Bœufs	2032	2028	278	268	248
Vaches	1069	1067	278	264	244
Taureaux	275	274	260	244	224
Veaux	1810	1712	300	254	224
Moutons	8231	8231	380	314	266
Porcs	3146	3146	350	334	318

On cote au demi-kilo net :

Bœuf, animaux de 1er choix de 1,42 à 1,54; Limousins de 1,37 à 1,49, blancs de 1,37 à 1,49, gris de 1,37 à 1,49; Manceaux de 1,34 à 1,39; Qualité ordinaire en Manceaux anglaisés de 1,34 à 1,39; Normands de 1,37 à 1,49; Charolais et Nivernais de 1,37 à 1,49; Charolais et Nivernais de 1,37 à 1,49; Choletais, Nantais, Vendéens de 1,37 à 1,46; sortes de fournitures de 0,94 à 1,12; viandes à saucissons de 0,84 à 0,89.

Vaches : Bonnes génisses de 1,34 à 1,44; vaches d'âge de 0,98 à 1,04; petite viande de toutes provenances de 0,91 à 0,99.

Taureaux de choix de 1,27 à 1,33; qualité entre deux de 1,02 à 1,07; sortes de fournitures de 0,90 à 1,04.

Veaux de choix : Brie, Beauce, Gâtinais de 0,92 à 1,30; qualité ordinaire de 0,92 à 1,06; Champenois de 0,92 à 1,17; Manceaux de 0,90 à 1,16; Gournayeux et Picards de 0,92 à 1,12; Service et Midi de 0,84 à 0,94.

Moutons premier choix et agneaux de 1,80 à 2,20; Nivernais de 1,50 à 1,75; Bourbonnais et Berrichons de 1,50 à 1,75; brebis métisses de 1,35 à 1.70; Albigeois et Limousins de 1,40 à 1,60; Ariégeois, Agenais, Toulouse 1,35 à 1,45; Haute-Loire, Sarthe, Vendée de 1,32 à 1,40; Midi de 1,20 à 1,40.

MARCHE DU JEUDI 20 JUILLET

	Amenés	Vendus	1re qual.	2e qual.	3e q.
Bœufs	1265	1265	278	268	248
Vaches	605	591	278	264	244
Taureaux	185	185	260	244	224
Veaux	1322	1017	284	238	208
Moutons	7509	7509	310	260	224
Porcs	2153	2153	350	334	318

Marché soutenu, prix sans changement pour le gros bétail et les porcs, les moutons ont légèrement baissé de 4 francs aux 100 kilos, quant aux veaux, la demande est plus facile et l'excès d'arrivages occasionne un recul de 16 francs. ———?

On cote au demi-kilo net : Bœufs : animaux 1er choix, 1,42 à 1,54; limousins, 1,40 à 1,50; blancs 1,35 à 1,47; manceaux, 1,34 à 1,39; qualité ordinaire en manceaux anglaisés, 1,34 à 1,39; normands, 1,35 à 1,54; charolais et nivernais, 1,37 à 1,49; choletais, nantais, vendéens, 1,37 à 1,46; sortes de fournitures, 0,94 à 1,12; viande à saucissons, 0,84 à 0,89.

Vaches. — Bonnes génisses, 1,34 à 1,44; vaches d'âge, 0,98 à 1 04; petite viande de toutes provenances, 0,91 à 0,99.

Taureaux. — De choix, 1,27 à 1,33; qualité entre-deux, 1,02 à 1,07; sortes de fournitures, 0,90 à 1,04.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 0,84 à 1,22; qualité ordinaire dito, 0 84 à 1 fr.; champenois, 0,84 à 1,10; manceaux, 0,82 à 1,08; gournayeux et picards, 0,84 à 1,04. Service et Midi, 0,76 à 0,88.

Moutons. — 1er choix et agneaux, 1,78 à 2,18; nivernais, 1,48 à 1,73; bourbonnais et berrichons, 1,48 à 1,73; brebis métisses, 1,33 à 1,68; albigeois et limousins, 1,38 à 1,58; ariégeois, agenais, Toulouse, 1,38 à 1,58; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 1,30 à 1.38. Midi, 1,10 à 1,38.

Porcs. — De l'Ouest et vendéens, 1,17 à 1,32; du Centre, 1,12 à 1,27, limousins et auvergnats, 1,12 à 1,32; coches, 1,02 à 1,37.

Marseille

MARCHE DU MARDI 18 JUILLET

Le dernier envoi de Tunis est arrivé lundi et mis en vente aujourd'hui.

Nous avions de ce fait 8473 moutons.

Les cours ont été pour les moutons demi-queue, 320 fr.; les large queue, 2de 210 à 285 fr.; pour les brebis demi-queue, de 300 à 305 fr. et les large queue, de 280 à 285 fr.

MARCHE DU MERCREDI 19 JUILLET

Moutons. — Nous avions 2.500 moutons destinés au ravitaillement civil des boucheries du département. Ils ont été cédés : les béliers, 130 fr., et les moutons fins 140 fr., poids vif. Brebis du pays 778. Les cours ont été de 320 à 330 fr. poids mort, soit une baisse de 5 fr. par 100 kilos sur les prix de la semaine dernière avec un excédent de 450 têtes. Vente active.

Bœufs du pays. — Amenés : 149 bœufs et 157 vaches. Nous avions 149 têtes de plus que mercredi dernier Les cours ont subi une baisse de 10 fr. pour les bœufs et 5 fr. par 100 kilos pour les vaches.

On payait les bœufs gris, de 275 à 280 fr.; les vaches laitières, de 270 à 275 fr., et de montagne, de 265 à 267 francs.

Pas de limousins sur le marché. Renvois 52 bœufs. Vente passable.

Dijon

MARCHE DU JEUDI 20 JUILLET

On a vendu : 23 moutons, de 2,70 à 2,90; 87 veaux, de 1,34 à 1,50; 91 porcs, de 2,40 à 2,50.

FOIRES ET MARCHÉS

Besançon (Doubs), 20 juillet. — On a vendu : veaux, 180, de 140 à 160 fr.; moutons, de 1,50 à 1,60; porcs, de 240 à 250 fr.

Bourg (Ain), 19 juillet. — Les bêtes à cornes pour la boucherie se sont vendues de 95 à 124 fr.; les veaux de 130 à 155 fr.; les porcs gras de 225 à 240 fr.; les truies de 195 à 210 fr. Le tout aux 100 kilos sur pied.

Bourgoin (Isère), 13 juillet. — Veaux, prix ordinaire, tendance à la baisse, augmentation sur les moutons, bovines légère, baisse sur toutes les sortes.

On a vendu : taureaux, 3, 700 fr. la pièce; vaches pour boucherie, 8, de 190 à 240 fr.; vaches laitières, 20, de 450 à 660 fr. la pièce; génisses, 5, de 280 à 420 fr. la pièce; moutons, 90, de 240 à 330 fr.; brebis, 25, de 180 à 230 fr.; veaux, 180, de 120 à 155 fr.; porcs, offre de la charcuterie, de 230 à 240 fr.

Cholet (Maine-et-Loire), 15 juillet. — 106 têtes de gros bétail gras de moins que samedi dernier : 8 juillet 1916, 281; 15 juillet, 175.

On a vendu : bœufs de boucherie, 89, de 0,94 à 1,04; bœufs de trait, 2, de 1.700 à 1.900 fr. la paire; taureaux, 9, de 0,90 à 1 fr.; vaches pour boucherie, 86, de 0,91 à 1,01; vaches laitières, 5, de 550 à 750 fr. la pièce; veaux, 3, de 1,25 à 1,30 le kilo sur pied; porcs, 27, de 1,28 à 1,35 le demi-kilo sur pied; laitons, de 40 à 55 fr. la pièce.

Matour (Saône-et-Loire), 20 juillet. — On a vendu : moutons, 23, de 120 à 150 fr.; veaux, 21, de 130 à 150 fr.; porcs, 13, de 210 à 220 fr.; laitons, 13, de 59 à 67 fr.

Nancy (Meurthe-et-Moselle), 13 juillet. — On a vendu : 75 moutons, de 170 à 190 fr.; 171 veaux, de 72 à 82 fr.; 130 porcs, de 150 à 160 fr.

Vente mauvaise pour les veaux, calme pour les porcs, surtout les gras.

Nîmes (Gard), 19 juillet. — On a vendu : bœufs français, 200, de 2 à 2,55; vaches françaises 347, de 1,65 à 2,35; moutons français, 400, de 2,35 à 3 fr.; brebis, 302, de 2,10 à 2,75; agneaux 282, de 1,40 à 1,95; veaux 267, de 1,40 à 1,65.

Marché suffisamment approvisionné.

Roanne (Loire), 14 juillet. — Vente toujours active.

On a vendu : moutons, 103, de 100 à 117 fr.; veaux, 69, de 115 à 150 fr.; porcs, 9, de 220 à 235 fr.; agneaux, 7, de 118 à 120 fr.

SAINDOUX-SALAISONS

Lyon, 21 juillet. — La demande en ce qui concerne les lards est plus calme; mais, comme la marchandise est toujours rare, et que les cours des porcs sont élevés, les prix conservent toute leur fermeté; les autres salaisons sont également bien tenues.

On cote les produits français; lard suivant poids de 230 à 260 fr.; poitrines de 315 à 325 fr.; graisse pur porc 265 fr.; pannes fraîches 270 fr.; saucissons de ménage, de 630 à 640 fr.; jambons du frigorifique de 440 à 450 francs les 100 kilos.

Voici les derniers cours établis par la commission de ravitaillement pour la vente du porc frais dans les charcuteries et sur les marchés de Lyon : porc frais 1re qualité, de 3,30 à 3,50; 2e qualité, de 2,80 à 2,90; poitrines et lard maigre, de 3 à 3,30; lard gras, de 2,20 à 2,60; saindoux, 2,80; pannes, de 2,80 à 3 fr.; saucisses fraîches, de 2,40 à 2,80 le kilo.

Marseille, 19 juillet. — Tendance soutenue, les lards sont peu recherchés. On cote : lards de 8 à 10 kilos, 220 francs; lards de 10 à 12 kilos, 230 francs; lards de 14 à 16 kilos, 240 fr., poitrines de 5 à 6 kilos, 340 fr; poitrines de 6 à 8 kilos, 330 fr.; poitrines 9 kilos 320 fr.; jambons de saumure, 390 fr.; jambons salés au sel sec, 370 fr.; jambons cuits en boîtes, de kilo brut pour net, 5 francs. Entrepôt d'octroi ou gare Marseille. Hors Marseille, 10 fr. en moins.

On cote : américains tierçons, 265 à 270 fr.; américains frequins, 267 à 272 francs; américains cuveaux, 272 à 277 francs; américains seaux 274 à 284 fr.; acquitté des droits de douane.

Chicago, 18 juillet. — Saindoux. — On cote : juillet, 13,07 (170,37 les 100 kilos); septembre, 13,15 (171,41); décembre, 13,17 (171,67).

Lards en barils. — Juillet, 25,75 (167,83 les 100 kilos); septembre, 24,65 (160,66).

Cotes de porcs. — Juillet, 13,42 (174,93 les 100 kilos); septembre 13,45 (175,32).

Recettes à Chicago, 37.000; aux villes de l'Ouest, 107.000.

Courrier des Spectacles

Casino. — Aujourd'hui et demain en matinée et soirée : l'imitateur Bourgeois dans ses personnages célèbres. Les 3 Azuris, acrobates équilibristes. Mademoiselle Darbels, diseuse. Polochon, comique bouffe. Rydder, comique genre anglais. Rippol, instrumentiste. Les sœurs Nandaz, gymnastes. Dernières actualités de la dernière heure. Du lundi 24 au jeudi 27 juillet (pour 4 jours seulement) reprise de « Quo Vadis », le film sensationnel à grand succès.

Olympia. — Music-hall d'été. Avec les beaux jours notre vaste music-hall fait chaque soir de belles salles. Un nombreux public vient applaudir les excellents programmes qui se succèdent chaque semaine. Nine Pinson est la grande vedette de l'affiche. Dans une série de nouvelles créations toutes personnelles, elle fait montre de son talent et de ses qualités de diseuse. Mahatma est un amusant illusionniste qui laisse rêveurs les plus sceptiques. Dertonn, très bien dans ses différentes imitations. « Fin de mois » comédie interprétée par Derblais, Vilverac. Mme Jane Dorban. Dans la partie de concert, Vilverac recueille une bonne moisson de bravos. J. Laure, une chanteuse à voix très applaudie, Duvernot, etc. N'oublions pas les actualités de la guerre toujours de première semaine.

Royal Cinéma. — Aujourd'hui : « Le prisonnier de Zenda », grand roman d'aventures et toutes les actualités. Matinée et soirée.

Manutention militaire de Lyon

DEMANDE DE PERSONNEL

Le Service des Vivres de Lyon demande à embaucher un certain nombre d'hommes et de femmes pour être employés à la fabrication du pain de guerre.

Les conditions sont les suivantes :

Hommes : cinquante centimes de l'heure de jour, jusqu'à concurrence de 49 heures par semaine;

Femmes : trois francs par journée de 9 heures.

Pour les hommes comme pour les femmes, le prix des heures supplémentaires sera augmenté de 10 %.

S'adreser à la manutention militaire de Lyon, 8 bis, quai St-Vincent.

POMMES DE TERRE

en gros pour consommation et semences. **A. PAYRAMAURE et Cie, à Limoges** (Haute-Vienne)

OIGNONS JAUNES PAILLE D'ITALIE

S'adresser Maison **ACCINELLI Jacques**, 2 et 10, boulevard Riquier, **Nice.** Spécialité d'oignon et d'ails d'Italie de toutes qualités.

Le Gérant : L. GODARD.

Imp. du Commerce, L. GODARD & Cie LYON, 9 et 11, rue Villeroi, LYON

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils,

CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

CAOUTCHOUCS

Lyon, 20 juillet.

Vieux Caoutchoucs

Enveloppes autos lisses marq. div.	50	55
Enveloppes autos lisses Michelin	55	.
Enveloppes voiturettes lisses	42	47
Enveloppes autos ferrées	25	28
Enveloppes vélos souples	15	20
Bandages pleins avec toile	45	50
Bandages pleins sans toile	70	75
Chambres rouges autos soup. petits morceaux	160	175
Chambres rouges autos soup. ent.	175	200
Chambres rouges vélos souples	150	175
Chambres à air grises flot. soup	250	275
Chambres à air 1/2 flottant	170	180
Chambres à air roug. ou gris. sèch.	50	55
Savates lisses	60	65
Savates bains de mer découpées	40	45
Jouets mêlés	45	50
Roues de voitures d'enfants	10	15
Clapets rouges et divers	..	70

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

CHIFFONS

Lyon, 20 juillet.

Chiffons pour Papeterie

Toiles propres blanches	55 ..	60 ..
Blancs mêlés toile et coton	30 ..	35 ..
Bulles mêlés	22 ..	25 ..
Bulles durs	30 ..	35 ..
Cotonnes mêlées	15 ..	20 ..
Cordilles	60 ..	70 ..
Ficelles chanvre pur	75 ..	80 ..
Cordes grosses, cordages	85 ..	90 ..

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

Chiffons de Laine

Nouveautés	120	130
Drap neuf tailleur	100	110
Drap vieux mêlé, dépiécé	70	80
Rognures drap horizon	155	160
Rognures drap kaki	165	170
Mérinos noir	170	180
Mérinos couleur	160	170
Tricotages noirs	170	180
Tricotages couleurs	190	200
Flanelle blanche	230	240
Serges et molletons	140	150
Chaussons	40	42
Couverture blanche	200	210
Stoffs couleur	80	85
Laines à matelas, sans crins	200	220
Laines à matelas avec crins	150	175

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

METAUX

Lyon, 20 juillet.

Vieux métaux

Ferrailles, riblons	14	15
Fonte mécanique	17	18
Fonte marmite ou brûlée	9	10
Essieux et bandages	18	20
Vis de pressoir, rails	18	20
Poutrelles, bouts d'arbres	18	20
Défers de chevaux	14	15
Platinage	5	6
Cuivre rouge	270	280
Cuivre rouge étamé	260	270
Bronze	270	280
Tournures, rouge et bronze	200	210
Zinc	120	130
Cuivre jaune, lourd et léger	120	130
Plomb en tuyaux	65	70
Plomb en feuilles	65	70
Plomb tout venant	65	70
Mitraille d'étain	300	310
Papier chocolat	...	250
Capsules de bouteilles	...	100
Mitraille d'aluminium	300	310
Tournure d'aluminium	...	350

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

Métaux Précieux

Lyon, 20 juillet.

Or : Médailles de l'Etat	3	10
Monnaies 900 m/m	3	05
Boîte montres, alliances	2	48
Or creux	2	38
Or mêlé	2	40
Jaseron	2	35
Le gramme.		
Argent : Vieux Paris (1er titre)	78	»
Coq (1er titre)	77	»
Nouveau (1er titre)	75	»
2e titre	58	»
Galons : gendarmes	30	»
sergent blanc	30	»
Sergent doré	50	»
Soutache blanche	30	»
Soutache dorée	50	»
Jugulaires blanches	72	»
Jugulaires dorées	82	»
Faux doré (militaire)	10	»
Faux blanc	1	50
Platine : Pur (pas de cours) au mieux.		
Cuivres dorés (suivant qualité)	5	10
Doublé or (dito)	15	25
Cuivres argentés (dito)	2	3

Le kilo.

PAPIERS

Vieux Papiers

Lyon, 20 juillet.

Papier ordinaire	12 ..	15 ..
Paille magasin	.. ..	15 ..
Bouquin	18 ..	20 ..
Copie de lettres	.. ..	20 ..
Correspondance	.. ..	20 ..
Catalogues, brochures	.. ..	20 ..
Registres, gros et petits	.. ..	20 ..
Vieux journaux	.. ..	15 ..
Journaux propres à plat	20 ..	.. ..
Rognures blanches	25 ..	.. ..
Rognures mêlées	.. ..	20 ..

Cours en baisse.

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

POILS ET CRINS

Lyon, 20 juillet.

Crin brosse	3 80	4 ..
Collière blanche	..	3 ..
Peignures et émouchés propres.	..	2 50
Peignure molle	..	2 ..
Crins de bœufs propres	..	3 25
Crins de bœufs mi-propres	..	2 50

Le kilo.

OS, CORNES, DECHETS DIVERS

Lyon, 20 juillet.

Os de cuisine	7 ..	8 ..
Os d'équarrissage cuits	..	6 ..
Os d'équarrissage non cuits	..	5 ..
Os de travail	16 ..	18 ..
Cornes bœufs et vaches n. vid.	20 ..	25 ..
Ergots ou onglons vides	15 ..	20 ..
Sabots de chevaux vides	..	12 ..
Parure de pieds de chevaux	..	12 ..
Colle de bourrelier	..	10 ..
Os de ville frais	6 ..	7 ..

Les 100 kilos gare des vendeurs région lyonnaise

DECHETS DE CUIRS

Lyon, 20 juillet.

Débris de crôme	90	95
Entrecoupes de semelles	90	100
Entrecoupes collets et flancs	45	50
Cuir au chêne	90	100
Cuir à engrais	3	3 50
Croûtes à l'huile	330	340
Croûtes de croupons	390	400
Collets en croûte et flancs	420	450

Les 100 kilos gares des vendeurs région lyonnaise

PEAUX DE LAPINS

Lyon, 20 juillet.

Peaux de lapins toutes venantes	1 70	1 80

Le kilo.

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

ACHETERAIT bonne machine à écrire d'occasion. Faire offres à Guy, Bureau du Journal, 33.

ON DEMANDE petit moteur occasion 2 1/2 H. P. à pétrole. Mercier, Chamagnieu Crémieu (Isère).

DEMANDE bonne bluterie centrifuge d'occasion. Caubert, Moncey (Doubs).

A VENDRE chaudière Field de 20 mètres cubes verticale complète avec tous acessoires, sifflet d'appel, cheminée tôle de 8 mètres, bâche à eau de mille litres, marchant avec une machine à vapeur horizontale bâti fonte, 2 forts volants, pouvant faire de 20 à 30 H. P., à l'état neuf, prix réduit. S'adresser à M. Rogues, à Espaly, près Le Puy (Hte-L.)

OFFRES DE MARCHANDISES

FEVES. On offre mille tonnes de fèves. Prendre adresse au bureau du Journal, n° 500.

CINQUANTE tonnes déchets de cire végétale à vendre. S'adr. au bureau du Journal, 280

BOIS DE CHENE écorcé par wagons complets 3 fr. les 100 kilos, fagots même prix. Avis aux boulangers, pâtissiers. En vente 100 pièces de vin rouge à 180 fr. la pièce. S'adr. Gondot, négociant, à Boën (Loire).

ON OFFRE Cônes de pin sec de forêts livrables de ce jour à fin mars 1917. Mme Feuillet et fils, Vorey (Hte-Loire).

A VENDRE 150 pains gruyère, bonne qualité. S'adres. bureau du journal, n° 321.

G. POINT, bois à Volx (B.-A.) est vendeur de 40.000 kilos. Ecorce à tan chêne blanc.

DEMANDES D'ACHATS

ON ACHETERAIT dans Lyon ou banlieue bon fonds de boucherie. S'adresser bureau du journal 312.

ACHETERIONS moulin à cylindres bien situé faisant 40 à 80 qtx par jour. Ecrire « Courrier du Commerce n° 325.

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE à Saint-Germain-Laval, moulin sur bon cours d'eau avec 5 hectares terrains. La chute peut convenir pour alimenter usine qui aurait toute aisance de se construire sans nuire au moulin. Gare à 3 kilom. Facilités de paiement. Pour renseignements s'adr. à Me Berthelier notaire à Saint-Germain-Laval (Loire).

A LOUER moulin à cylindres, seul dans une région de l'Isère, fabrication approximative 35 quintaux par jour. S'adresser au « Courrier du Commerce » n° 273.

PROPRIETES à très bonnes conditions à vendre en diverses régions. Debreuil, St-Hilaire-de-Voust (Vendée).

POUR CAUSE DE DECES, à vendre boucherie-charcuterie, avec ou sans succursale, comprenant moteur électrique et tous accessoires devant servir au dit commerce. Ancienne maison Revaute. S'adresser Vve Granet, rue de Trans, Draguignan (Var).

A LOUER perspective de vente, moulin à cylindres, 120 qtx, en Tunisie. S'adr. au « Courrier du Commerce » n° 322.

REPRESENTATION ET COURTAGE

FABRICANTS FRANÇAIS de produits alimentaires, objets manufacturés, liquides, etc., etc., qui désirez un débouché au Maroc, écrivez à M. Et. Lauzet, à Rabat (Maroc). Maison de représentation, dépôt de produits alimentaires, fondée en 1909.

MAISON SUISSE d'appareils pour meunerie demande représentants en agriculture, meunerie, produits chimiques, etc., pour la vente de leurs appareils. S'adresser Fiechter, 40, avenue Délémont, Bâle.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

GARÇON boucher sérieux demandé. S'adr. Cély-Rives, à Plauzat (P.-de-D.).

ON DEMANDE un bon brigadier boulanger pouvant assurer le service de préposé dans une manutention militaire, région lyonnaise. Sérieuses références exigées. S'adres. au bureau du journal n° 319.

DAME 35 ans, au courant du commerce et de l'industrie, 10 ans de pratique, références 1er ordre, cherche gérance, représentation ou situation en rapport avec capacités et activité. Ecrire bureau du journal Mme Richard

BUREAU DES DOMAINES DE BOURG

Le **Jeudi 27 juillet 1916,** à dix heures du matin, à Bourg, 29, rue du Gouvernement.

Vente aux Enchères Publiques

DE

15.100 kil. de vieux papiers

dont 10.000 kilos à mettre au pilon

Tous les papiers devront être enfermés aux frais de l'adjudicataire dans des sacs plombés lui appartenant. L'acquéreur devra payer en sus de son prix tous les frais de camionnage, emballage, pesage et transport des papiers.

Au comptant et 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines, GARNIER.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

	L'hecto nu par fût de 5 à 600 lit.	La barrique 220 litres fût compris	La 1/2 barr. 110 litres fût compris
COTEAU 1er choix 1915	»	»	»
— Sup. 1915	»	»	»
Vins blancs de table, 1914	»	»	»

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.

S'adr. en toute confiance au *DOMAINE SAINTE-CECILE*, par Roujan (Hérault) — Echantillon gratis.

BIBLIOGRAPHIE

Nos ministres en Russie... Mme René Viviani raconte cette semaine aux lecteurs des *Annales* les péripéties de ce voyage qui précéda de très peu de temps la victorieuse offensive russe. Récit vivant, pittoresque, illustré d'impressionnantes photographie prises par la narratrice elle-même... Ce numéro très complet contient en outre, de remarquables articles de Louis Barthou, Jean Aicard, Abel Hermant, Yvonne Sarcey, Chrysale, la suite du roman de Charles Foley et une charmante pièce de théâtre, *Pierrot Héros.*

Partout, le numéro 25 centimes. Abonnements d'un an : France, 12 francs; Etranger, 18 francs.
envoi gratuit d'un paquet de livres et d'i-

Abonnements de 3 mois, pour les soldats de la zone des armées : 2 fr. 50 avec mages. 51, rue Saint-Georges, Paris.

LE FIGARO

Dix centimes le N° d. toute la France. Abon. : 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr.

Rédacteurs en chefs : M. A. Capus, de l'Académie Française; M. Robert de Flers.

Tous les mercredis . Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les commentaires de Polype sur la Guerre.

Publicité : La publicité du « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 26, rue Drouot, Paris.

QUI ACHÈTE CHER en gros
et PAYE COMPTANT
SAINDOUX
FLAMBARD ?
SUIFS
B. KONRAD
Près les Abattoirs, DIJON
Téléph. 388 — Adr. télégr. KONRAD-DIJON

MOULIN VERTICAL
CONSTRUCTION SUISSE
Monté sur châssis avec appareil de triage
N° 1, Frs. 700 - N° 2, Frs. 800
Pour moudre froment, seigle, avoine, orge, maïs, épices, produits chimiques, etc.
MAISON suisse — H. FIECHTER, BALE Allée Délémont, 40 — FONDÉE en 1891

L'HUILERIE DU PHENIX
FOURNIER, 19, r. d'Aguesseau, LYON
continue ses livraisons en huiles d'olives et toutes huiles comestibles aux meilleurs cours du jour. On accepte représentants. Dépositaire du Bouillon Fournier.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce *sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.*

Assurances - Accidents
LA Participation
30, RUE DE LA RÉPUBLIQUE Téléphone 24-84 Lyon
Assurances - Loi * — Individuelles * * *
Chevaux et Voitures — Gens de Maison *
Automobiles * * * * — Responsabilité civile
PRIX SPECIAUX à tous les Membres du Syndicat de la BOUCHERIE LYONNAISE

Pour vos Imprimés adressez-vous à
l'Imprimerie du Commerce
rue Villroi, 9 et 11, LYON

FABRIQUE DE SOIES-GAZES DE COME
SEUL CONCESSIONNAIRE EN FRANCE
A. MARTINET
Anciennement MARTINET et BAVASTRO
DÉPOT GÉNÉRAL : 1a, rue du Petit-Saint-Jean, MARSEILLE
SOIES A BLUTER EN PIECES OU CONFECTIONNÉES
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR USINES ET MINOTERIES
Représentants pour le Rhône, la Loire, l'Ain, etc.

GRANDES LIQUEURS DE LYON
SIXTINE — SUC BEAUJOLAIS
MICHEL BRUNIER & FRÈRES
Distillateurs-Spécialistes - LYON - 138-140, cours Lafayette
FRUITS BRUNIER

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE
BROSSES A SONS
BROSSES A BLÉ
Brevetées dans tous les Pays industriels
Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint : prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la mouture est considérablement avancée et le plus grand rendement est obtenu.
Sur Demande envoi de Renseignements et références
MÉDAILLE D'OR : Paris 1900
GRANDS PRIX : St-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Londres 1908
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY : Bruxelles 1910, Gand 1913
G. & A. CUSSON Frères & Cie
CONSTRUCTEURS
à *CHATEAUROUX (Indre)*
EXTRACTEURS DÉTACHEURS
MAISON FONDÉE en 1843
BLUTERIE HÉLICOIDE A MOUVEMENT RELATIF. La Bluterie la plus puissante qui existe, Gruaux et refus complètement dépourvus de farine. Donne des farines fines, rondes et sans piqûres; peut bluter les matières les plus difficiles.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE
CHARLAS & BROCAS
Quai Saint-Vincent, 61 — LYON
SOIES à bluter
TOILES métalliques
MEULES de Moulins
CIRCONFÉRENCE — LONGUEUR
HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE

MEUNIERS
Ne perdez pas votre temps
à laver vos cylindres
Ecrivez à
L. CESBRON, constructeur, Angers

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES

CIDRES

LUCIEN LAVIE, courtier, Chartres (Eure-et-Loir). Vente exclusive au commerce de gros.

CONTENTIEUX-TRANSPORTS

Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemins de fer.

CONTRIBUTIONS

Paul VILLARD et Ce, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.

CAFES POIVRES

Joseph DANON et Ce, importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).

ECORCES A TAN

Goroe, courtier à Chateldon (P.-de-D.).

GRAINS, FOURRAGES, etc.

A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.

Achat d'avoines toutes sortes. Envoyer juste prix et échantillons, **Potot,** grains, **Nangis** (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement; toiles à rendre ou ses toiles.

JEAN VERNAZ, à Perpignan, grains, fourrages, spécialités d'avoines, de caroubes d'Espagne et de pommes de terre nouvelles du pays.

LEGUMES SECS

ETLIN Paul, 9, rue du Louvre, Paris.

A. BRUNET fils et ROGER, 40 quai de Bourgogne, Bordeaux.

POMMES DE TERRE

F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, à Marseille.

SAVONS

NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.

VINS ET SPIRITUEUX

Madon E. et F., courtiers à Marseille.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le **Mercredi 26 juillet 1916,** à 2 heures du soir, au Magasin des Domaines, 1 et 3, montée de la Butte, à Lyon,

Vente aux Enchères Publiques

DE

Harnais civils, Cuirs de harnachement Toiles, Souliers et Cordages

provenant du Parc d'artillerie, du Magasin général de l'habillement et des 10e et 54e régiments d'artillerie.

1° PARC D'ARTILLERIE

500 Brides.
200 Colliers.
100 Sellettes.
100 Avaloires.
1300 kilos de Bâches, Sacs à terre, etc.
762 kilos de Cordages, etc.

2° MAGASIN GENERAL

100 Selles diverses.
1240 kilos de Cuirs de harnachement.
670 — de Cuirs d'équipement.
290 — de Brides, Guides, etc.
650 — de matelasserie de Selles.
745 — de Bissacs, Musettes, Toiles, etc.
348 — de Sangles, Licols, etc.
335 — de Cordages.

3° 10e ET 54e REGIMENTS D'ARTILLERIE

6160 kilos de Brodequins.

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu par Lots de diverse importance, au comptant avec 5 % en sus.

L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le **Vendredi 28 et Samedi 29 juillet 1916,** à 2 heures du soir, sur la place du Marché aux Chevaux, à Lyon-Perrache.

Vente aux Enchères Publiques

DE

40 CHEVAUX REFORMES

des Chasseurs d'Afrique

Tous les amateurs, marchands de chevaux, commerçants, industriels, agriculteurs, éleveurs, etc., seront admis à enchérir; aucun certificat ne sera exigé.

Vente au comptant et 5 % en sus. Les chevaux seront livrés après le paiement, sans harnais. La vente aura lieu sans aucune garantie pour les vices rédhibitoires énumérés dans l'article 2 de la loi du 22 février 1905. A défaut de paiement immédiat, les chevaux non payés seront remis en vente à la folle enchère de l'acquéreur.

L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

Marchands de bois ! Industriels du bois !
Il est de votre intérêt absolu de lire
L'ÉCHO DES BOIS
Organe FRANÇAIS indépendant du commerce des bois
où vous trouverez toujours des renseignements utiles pour votre commerce ou votre industrie.
Abonnement : France, 20 fr.; étranger, 25 fr.
Chaque abonné a droit à 15 insertions gratuites de 3 à 4 lignes.
Numéro spécimen sur demande.
Bureaux : 6, Cité Trévise, Paris IXe.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

FABRICATION FRANÇAISE
Trieur Hélicoïdal "IDÉAL"
à Vannes réglables
POUR trier les déchets de trieurs et les graines de toutes espèces.
SYSTÈME BREVETÉ
Il est indispensable aux Meuniers, Grainetiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseurs, etc.
L'*Idéal* fait le triage automatique en une seule opération — donne quatre classements — élimine les poussières — n'a qu'un seul chemin de triage — engorgements impossibles — toutes les sorties sont sur le même côté — pas de frais d'installation — pas de force motrice
Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
Téléphone 57-19 — 87, Cours Vitton
Agents sérieux sont demandés

Voir tous les Dimanches dans
EXCELSIOR
16 PAGES — *10 CENTIMES*
LA GUERRE ILLUSTRÉE
LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE
LA SEMAINE MILITAIRE par Jean Villars
LA GUERRE ANECDOTIQUE
LES JOURNAUX DU FRONT
L'HUMOUR ET LA GUERRE
par Curnonsky, La Fouchardière, etc.
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
Retenez le numéro d'EXCELSIOR du DIMANCHE (La Guerre Illustrée) à votre marchand ou prenez-le en abonnement avec ses primes (6 francs par an) à
EXCELSIOR, 88, Champs-Elysées, PARIS

L'Union de la Boucherie lyonnaise
ET DE LA RÉGION
Le Plus important Fondoir de Suif de la contrée
ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS
RÈGLEMENT IMMÉDIAT
USINES ET BUREAUX :
33, Avenue de l'Abattoir — LYON-VAISE
Télép. : 3-07 — Adr. télégr. UNION-SUIFS-LYONVAISE

Cuirs et Peaux en Poils
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE
Anciennes Maisons { *Pierre VERJUS fondée en 1863* / *J. VERJUS et Cl. MORIN, 1887-1913*
VERJUS FRÈRES
47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
Téléph : 54-39 — LYON — Téléph. : 54-39

TAILLEUR
TÉLÉPHONE 35-28
Ange BALLESTEROS
Cours de la Liberté, 68 — LYON
COUTURIER

PH. LAFON, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR, A TOURS
INSTALLATIONS COMPLÈTES ET TRANSFORMATIONS DE MOULINS
Moulins à Cylindres "LAFON"
Plansichters "LAFON"
etc.
PRIX ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
Pétrins Mécaniques
ET APPAREILS
Pour Boulangeries - Pâtisseries

SAINDOUX
et Salaisons en Gros
VENTE ET ACHAT
SAUCISSES DE LYON et DE MÉNAGE
MORTADELLE FAÇON BOLOGNE
G. BESSEY, Aîné
25, rue Amédée-Bonnet
LYON
Près l'angle des rues Bugeaud et Boileau
BOYAUX SALÉS
Fournitures générales pour CHARCUTERIES et BOUCHERIES outillages, poivres, épices, étiquettes, etc.